



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

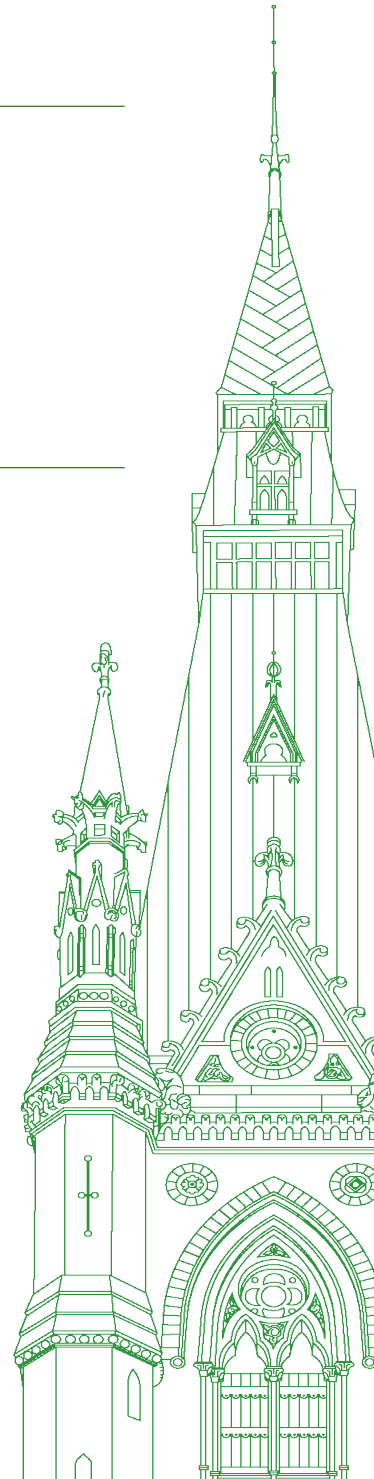
Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 007

Le lundi 27 octobre 2025

Président : Terry Sheehan



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le lundi 27 octobre 2025

• (1535)

[Traduction]

Le président (Terry Sheehan (Sault Ste. Marie—Algoma, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 7^e réunion du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes.

Nous reconnaissons que notre réunion a lieu sur le territoire non cédé de la nation algonquine Anishinaabe.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement ainsi qu'à la motion adoptée par le Comité le mercredi 24 septembre, nous poursuivons notre étude des services de police et de sécurité publique autochtones.

Notre premier témoin sera le chef Leroy Denny.

Bienvenue, chef Denny. Vous disposez de cinq minutes pour votre exposé. La période de questions et réponses qui suivra vous permettra de nous donner des compléments d'information au besoin.

Avant de commencer, j'ai un rappel à faire concernant le système d'interprétation.

Lorsque vous n'utilisez pas votre oreillette, déposez-la sur la pastille devant vous. Consultez la fiche explicative sur les précautions à prendre contre les réactions acoustiques pouvant nuire à nos merveilleux interprètes. Désactivez votre microphone pour éviter ces réactions si vous n'avez pas la parole.

Chi-meegwetch.

Chef Denny, nous vous écoutons.

Chef Leroy Denny (Eskasoni First Nation): [*Le témoin s'exprime en micmac.*]

[Traduction]

Je suis le chef Leroy Denny.

[*Le témoin s'exprime en micmac.*]

[Traduction]

Je suis membre de la Première Nation d'Eskasoni.

[*Le témoin s'exprime en micmac.*]

[Traduction]

J'occupe la fonction de chef depuis 16 ans, et je suis en politique depuis 20 ans.

D'abord et avant tout, je vous présente mes excuses. J'ai eu des difficultés avec la circulation et l'imprimante de l'hôtel. *Mesge'g.*

Je vais me concentrer aujourd'hui sur les enjeux liés aux services de police autochtones dans ma collectivité d'Eskasoni. Il s'agit de la plus importante collectivité micmaque de la région de l'Atlantique, avec près de 5 000 membres. Actuellement, nous sommes sous la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada, la GRC. Les services policiers ont une longue histoire à Eskasoni. Nous avons eu des agents auxiliaires, des agents de la GRC, de même que notre propre poste de police. Ils ont été intégrés au Service de police tribal d'Unama'ki quand il était en activité. Peu après, il a été dissous et la GRC a repris les commandes, et des ententes trilatérales avec la GRC et la province ont été mises en place.

Nous avons eu une majorité d'agents qui parlent micmac dans ma collectivité. C'est la langue de notre collectivité. Les membres de mon conseil et moi-même parlons micmac et nos réunions se déroulent exclusivement dans cette langue. Le conseil n'est pas satisfait du service de police actuel. Nous n'avons rien signé... avec la GRC. Cela fait plusieurs années. À notre avis, ce qui nous est offert ne convient pas. Nous estimons que nous ne recevons pas les services dont nous avons besoin, que ce qui nous est offert ne fonctionne pas chez nous. Nous sommes en train de réfléchir et de mener notre propre examen pour déterminer quel genre de services de police fonctionneraient bien dans notre collectivité. Et si des services fonctionnent bien chez nous, ils fonctionneront bien dans d'autres collectivités. Nous sommes un modèle pour les autres collectivités de la Nouvelle-Écosse pour ce qui est des services offerts à la collectivité.

Nous avons beaucoup de problèmes et de préoccupations. Dans le passé, même au début dans la GRC... La majorité des agents étaient Micmacs. En ce moment, nous avons seulement deux agents qui parlent micmac. Ils sont très proches de la retraite, et deux autres ne parlent pas micmac. Quand ils seront partis, il ne restera plus aucun agent micmac.

Je pense que nous avons besoin d'agents micmacs ou autochtones pour assurer le bon fonctionnement de nos collectivités. Notre peuple a beaucoup trop de problèmes... Quand les agents changent tout le temps et que les affectations sont courtes, il y a des conséquences.... Ils ne font pas de travail communautaire. Ils ne comprennent pas suffisamment les particularités culturelles pour assurer des services adaptés à nos collectivités. Le fait de ne plus avoir d'agents de police qui parlent micmac est problématique.

Dernièrement, notre chef des pompiers a été arrêté. C'est quelqu'un de respecté. Il a arrêté de boire il y a 30 ans. Il a été arrêté pour conduite en état d'ébriété, mais il a refusé de se soumettre à un alcootest. Il y a eu un tollé. La communauté a été très choquée. Il faut vraiment que les choses changent dans toutes les collectivités, pas seulement dans la nôtre.

J'ai des recommandations à formuler, qui à mon avis sont essentielles. Qu'il s'agisse de la GRC ou de services de police provinciaux ou tribaux, ils doivent adopter une approche — ce pourrait être une approche hybride — plus sensible et plus proactive à l'égard de nos collectivités.

L'accès à la Division Dépôt de Regina est difficile pour nos membres qui veulent devenir policiers. C'est encore une structure coloniale. Beaucoup de nos agents qui vont à Regina... Il n'y a pas suffisamment de formation sur les Autochtones qui vivent dans nos collectivités. La formation donnée aux agents de police est générale. Déjà là, c'est un problème parce que nos agents sont formés là-bas. Nous discutons avec beaucoup de nos agents autochtones, maintenant à la retraite, qui nous disent qu'ils ne sont pas assez représentés et que la formation sur les questions autochtones est insuffisante. C'est un énorme problème.

Nous devrions participer à la sélection de nos membres qui sont formés à Regina ou dans une autre école de police. En ce moment, nous avons besoin de plus d'agents qui parlent micmac, d'agents autochtones partout. Il y en avait plus à l'époque des services de police tribaux. Il s'agissait d'un modèle hybride, avec la GRC et les services de police provinciaux. Les membres pouvaient aller à Regina pour devenir des agents de police. Toutefois, même quand ils devenaient agents, les Micmacs et les Autochtones ne se voyaient pas offrir de possibilités d'accéder aux grades supérieurs. Les problèmes sont nombreux.

• (1540)

Le mieux selon nous serait un service de police tribal ou un modèle hybride dans lequel nos agents de police pourraient collaborer avec des agents de la GRC ou non autochtones. C'est ce dont nous avons besoin parce qu'il y a beaucoup trop de discrimination en matière policière dans nos collectivités. Notre conseil et notre collectivité en ont assez. Nous voulons faire partie de la solution.

Je vous suis très reconnaissant de me donner la possibilité de m'exprimer sur cette question parce que nous voulons que les choses changent. Des fonds sont bloqués en ce moment. De l'argent est disponible pour améliorer les services de police autochtones. Retrouvons-nous les manches et mettons-nous au travail. Il faut passer à l'action.

Premièrement, de 15 à 20 agents de ma collectivité pourraient être envoyés... Beaucoup de nos membres ont une bonne formation. Il s'agit de jeunes hommes et de jeunes femmes très bien qui ont des diplômes, qui viennent de nos collectivités... Saviez-vous que les collectivités de la Nouvelle-Écosse ont le taux le plus élevé de diplomation parmi les Autochtones du pays? C'est difficile pour eux d'entrer dans la GRC, mais ils sont admis dans les universités. Ils deviennent des médecins et des infirmières. Nous avons des membres qui ont toutes ces formations à Eskasoni. Nous avons nos propres médecins. Nous avons des médecins qui parlent micmac, des enseignants aussi. Ils sont une majorité, sauf dans la police. Pourquoi? Où est le problème? Pourquoi les Autochtones n'arrivent-ils pas à entrer dans la police?

C'est notre problème actuellement. J'espère que nous allons aller au fond des choses et trouver une solution...

Le président: Merci.

Chef Leroy Denny: ... que le problème vienne de la GRC ou des services de police provinciaux. C'est un problème partout au pays. Les gens du Nouveau-Brunswick... Les évaluations de la santé mentale, entre autres... Si vous suivez l'actualité, vous savez que

nos membres se font tirer dessus à cause d'une demande d'évaluation de leur santé mentale. Ils se font tirer dessus... C'est arrivé dans nos collectivités. Notre chef des pompiers a aussi été visé...

Nous en avons assez. Nous nous penchons sur ces questions en tant que collectivité. J'insiste sur l'importance pour nos collectivités d'avoir leurs propres services de police. Il faut que le recrutement et le maintien en poste d'agents de police autochtones deviennent une priorité pour la GRC, et...

Le président: Chef, nous allons passer à la période des questions et réponses. Vous aurez l'occasion de terminer à ce moment.

Merci beaucoup, chef Denny. C'était un excellent exposé.

Chef Leroy Denny: *Wela'liog.*

Le président: Pour la première série de questions, les intervenants disposent de six minutes.

Nous commençons avec le Parti conservateur. Monsieur Schmale, vous avez la parole.

Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, chef Denny, de vous présenter devant nous aujourd'hui et de vous exprimer avec beaucoup de passion de l'importante question qui nous occupe. Je sais que vous aurez beaucoup d'autres choses à ajouter.

Il y a quelques années, le premier ministre en poste, Justin Trudeau, a annoncé que les services de police des Premières Nations seraient reconnus comme service essentiel. Un cadre de travail a été mis en chantier pour lancer le processus.

Avez-vous pris part à ce processus, ou pouvez-vous nous dire où en sont les discussions, selon l'expérience de votre nation?

Chef Leroy Denny: Je n'ai pas pris part à ce processus, mais un groupe de travail a soulevé diverses questions devant l'Assemblée des Premières Nations. Nous avons traité ces questions parce que plusieurs chefs les ont soulevées un peu partout au pays. Je ne crois pas avoir participé... Un groupe de travail a été formé en Nouvelle-Écosse, et d'ex-agents de la GRC de la communauté micmaque...

Jamie Schmale: Donc, à votre connaissance, les discussions se poursuivent à l'intérieur du cadre de travail en vue de donner le statut de service essentiel aux services de police autochtones.

Chef Leroy Denny: Les services de police autochtones dans les communautés devraient être une priorité à la grandeur du pays. Les problèmes ne sont pas réglés. Et selon moi, le principal problème vient du fait qu'il n'y a pas de dirigeants autochtones associés ou intégrés aux services de police. Pour faire la police dans notre communauté, il faut la comprendre. Il faut avoir reçu une formation. Il faut comprendre l'histoire de notre peuple et les traumatismes intergénérationnels subis par nos membres. C'est pourquoi tous les chefs au pays font des pressions en ce sens. J'espère que nous allons régler cette question bientôt. Qu'est-ce qui bloque? Est-ce que toutes les parties sont responsables? Est-ce que c'est tout le gouvernement?

Il est temps d'agir pour améliorer les services de police dans les collectivités autochtones. J'ai des contacts avec beaucoup de collectivités et, à leur avis, il devrait y avoir un secteur autochtone aux échelons supérieurs. Le meilleur exemple est celui de Kahnawake, où les services de police sont très efficaces. Il y a une collaboration avec l'association canadienne des chefs de police des Premières Nations. Des cours sont offerts à tous les agents de police qui travaillent dans ces collectivités qui ne sont pas micmaques ou autochtones. Ces agents reçoivent une formation. D'ex-agents de la GRC m'ont affirmé que ce genre de formation n'est pas offert à la Division Dépôt. Tout repose sur la structure coloniale typiquement canadienne. Il n'y a aucune formation qui s'applique à nos diverses collectivités autochtones.

● (1545)

Jamie Schmale: J'aimerais vous entendre davantage à ce sujet. Il ne me reste plus grand temps... Votre nation a eu, durant une certaine période, son propre service de police, n'est-ce pas?

Chef Leroy Denny: Oui.

Jamie Schmale: J'imagine qu'il y a eu certains défis. Des témoins nous ont dit précédemment que les services de service autochtones relèvent d'un programme, qui doit être renouvelé d'année en année, selon l'accord de contribution en place. Il y a donc très peu de certitudes pour les personnes concernées, que ce soit les agents, les dirigeants et même les conseils qui sont sur le terrain.

Chef Leroy Denny: C'est un fait.

Jamie Schmale: Vous aurez besoin d'un financement structurel et à long terme pour entreprendre le travail qui sera nécessaire pour assurer le bon fonctionnement, non?

Chef Leroy Denny: Oui, c'est clair.

Mon frère a été agent de la GRC. Il m'a transmis une chronologie. Je ne vais pas tout lire, mais je peux dire qu'elle remonte au début des années 1900. Roddie Stevens, un de nos aînés qui est un vétéran de la Seconde Guerre mondiale, est devenu agent auxiliaire après la guerre. À partir de ce moment, nous avons eu notre propre agent auxiliaire. Après, nous avons eu notre poste de police et, enfin, nous avons eu notre Service de police tribal d'Unama'ki, qui était responsable de cinq bandes du Cap-Breton.

Ils ont été envoyés à Regina. Douze membres de notre collectivité ont été envoyés à Regina. Nos dirigeants de l'époque avaient choisi des personnes qui selon eux avaient tout pour devenir d'excellents policiers au service de la collectivité. Ils parlaient micmac. Ils comprenaient la culture. Ils comprenaient les familles. Ils connaissaient l'histoire de chacun des membres de la collectivité. C'est ce qui explique l'efficacité du Service de police tribal d'Unama'ki.

Il était très mal financé. C'était un échec annoncé, mais il a formé plusieurs de nos agents micmacs qui ont pris leur retraite 20 ans après. Pour revenir aux ECT... Les ECT sont des ententes trilatérales sur les services de police qui sont signées avec les provinces et le fédéral. C'est ce qui a mené à la création de la Division H.

Cela n'a pas fonctionné, et c'est encore le cas même avec la GRC. Ma collectivité devrait avoir 17 agents, et nous en avons seulement 2 qui parlent micmac. Un de ces agents est en arrêt de travail pour des raisons de santé mentale. Cela ne fonctionne pas pour beaucoup de nos agents de police parce qu'ils sont débordés. Plusieurs sont en arrêt de travail. Nous avons actuellement 12 ou 13 agents au travail.

Jamie Schmale: Est-ce qu'ils sont surchargés?

Chef Leroy Denny: Ils sont probablement surchargés, oui.

Jamie Schmale: Quand vous dites que rien ne fonctionne et qu'il y a des défis liés aux effectifs, notamment, quelles sont les conséquences sur le terrain, les crimes commis et tout ce qui ne fonctionne pas. Y a-t-il un lien quelconque avec le système judiciaire, avec le fait qu'il semble facile d'obtenir une libération sous caution, qu'un petit nombre de personnes qui commettent des crimes sont arrêtées et sont constamment remises en liberté? Est-ce que cela fait aussi partie du problème?

Chef Leroy Denny: Tout part des services de police communautaires, qui selon nous font défaut.

Il y a des situations... Nous avons des problèmes de pauvreté dans nos collectivités. Certains de nos membres ont subi des traumatismes intergénérationnels, et la hausse des troubles de santé mentale est particulièrement préoccupante. Beaucoup de personnes vulnérables et inoffensives se font arrêter. Notre collectivité a sa propre structure de comparution devant une cour. Beaucoup de personnes comparaissent, sont accusées, se font donner une amende et sont renvoyées.

Nous essayons de les aider. Nous essayons de leur trouver un emploi ou une formation pour les sortir de la misère. Nous faisons de notre mieux en tant que dirigeants de la collectivité. Nous collaborons aussi avec les agents de police et les premiers intervenants de la collectivité. Ces personnes ont droit à des services de police de premier ordre pour se sentir en sécurité dans nos collectivités.

Nous avons des problèmes liés aux drogues. Nous avons 17 agents, mais nous finançons deux postes à même nos propres sources de revenus. C'est notre unité antidrogue et de prévention. Nous n'avons pas le choix de financer ces deux postes nous-mêmes parce que les fonds manquent. Ce que nous obtenons de l'entente actuelle ne suffit pas. Nous avons besoin de plus.

● (1550)

Le président: Merci de ce témoignage.

Chef Leroy Denny: Nous avons besoin de plus de financement pour fournir des services de police à Eskasoni, dans notre collectivité, mais également dans d'autres — partout en fait.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons poursuivre avec M. Battiste, chef Denny, pour les six prochaines minutes.

Jaime Battiste (Cape Breton—Canso—Antigonish, Lib.): [*Le député s'exprime en micmac.*]

[Traduction]

Vous avez une belle chemise.

Chef Leroy Denny: Je suis venu à la course.

Jaime Battiste: Merci d'être ici, chef Denny.

Vous et moi, nous avons discuté à plusieurs reprises de vos insatisfactions par rapport à la GRC. Je sais que vous avez beaucoup d'expérience à titre de chef, mais aussi que vous avez tout d'abord travaillé au Service de police tribal d'Unama'ki et au Réseau d'aide juridique des Mi'kmaq.

Pouvez-vous comparer la perception de la GRC et du Service de police tribal d'Unama'ki dans la communauté? Quels sont les avantages d'un service de police dont les agents parlent votre langue, qui pour la plupart sont membres de la communauté micmaque, par rapport à ce qui se passe actuellement avec la GRC?

Chef Leroy Denny: Je vais vous répondre avec plaisir, monsieur Battiste. *Wela'lin*.

Dans notre langue, les policiers sont appelés *Mountie aqq*, ce qui signifie « police montée ».

J'ai fait partie du Service de police tribal d'Unama'ki. J'étais gardien de prison. Je donnais mon aide durant mes années universitaires. C'était un emploi à temps partiel. La plupart des agents étaient des Mi'kmaq.

Les hauts gradés n'étaient pas des Mi'kmaq. Ce groupe allait à Regina pour suivre des cours, mais l'accès à la Division Dépôt était vraiment difficile pour les agents autochtones. Pour la plupart, les Micmacs restaient agents de police. Le processus est très difficile pour tous les agents de la GRC, mais il l'est encore plus pour les Autochtones.

Beaucoup de nos membres ont de très bons antécédents et sont de très bonnes personnes. J'ai moi-même voulu tenter l'expérience pour voir si je me rendrais jusqu'à Regina. C'est très difficile pour les agents autochtones, avec notre passé et tout le reste. Cela n'a pas fonctionné.

Cela dit, quand nous avons un service de police tribal, nous avons réussi à envoyer un groupe à la Division Dépôt. Ils se sont entraînés parce que c'est dans l'esprit de notre peuple. Les collectivités travaillent ensemble. Les différences sont énormes, monsieur Battiste.

Par exemple, la communication avec les aînés ne se limitait pas aux agents de police. Même au téléphone, nous avions des répartiteurs qui parlaient micmac. Nos aînés peuvent être exaspérés et se fâcher quand ils appellent le 911. Ils raccrochent et ils appellent au poste de police. C'est compliqué pour les gens de nos collectivités quand le service 911 ne peut pas les aider. Tout se fait en anglais. Nos membres doivent pouvoir s'adresser à des personnes qui leur parlent et qui leur donnent des explications dans leur langue.

Certains parlent anglais, pas toujours très bien, mais un agent micmac va vite saisir ce qui se passe, avant même d'arriver sur les lieux. Il va connaître l'histoire de la personne et savoir si elle peut être facilement déstabilisée. L'agent micmac va savoir comment s'y prendre et comment désamorcer des situations par de simples paroles, avec de l'humour ou par d'autres moyens.

Mon parrain était chef de police durant cette période. Si quelqu'un était très en colère, il allait le trouver et lui disait quelque chose qui le faisait rire. C'était la manière autochtone de faire la police. Nos gens comprenaient les familles de notre collectivité et même des autres collectivités.

À Unama'ki, au Cap-Breton, mon frère a travaillé dans toutes ces collectivités. Ils connaissent toutes les familles parce que nous avons des liens entre nous, d'une façon ou d'une autre. C'est là la différence, et elle est énorme. Quand un agent vient de l'extérieur, c'est très difficile. Il va paniquer si une personne crie ou hurle, et il risque même de lui tirer dessus.

C'est ce qui s'est passé à Big Cove, à Eلسipogtog. Quelqu'un a demandé de l'aide, une évaluation de l'état de santé mentale, et il s'est

fait tirer dessus. La même chose est arrivée à Red Bank. J'ai discuté avec le chef Bill Ward, et c'était pareil. Ils ont paniqué et ils ont tiré. Ces personnes devraient être encore en vie. Elles étaient innocentes, inoffensives, mais elles avaient besoin de services de santé mentale. On leur a tiré dessus. La même chose aurait pu arriver à mon chef des pompiers.

C'est ce que nous vivons chez nous. Des vies sont en jeu. C'est très important. C'est vous qui pouvez nous donner la possibilité... Soyez à l'écoute et permettez-nous d'avoir un service de police tribal, des agents de police spéciaux ou des gardiens de la paix. Selon moi, une approche hybride donnerait de bons résultats dans nos collectivités. Une autre possibilité serait de rétablir un service de police tribal suffisamment financé. Le service de police tribal était sous-financé et donc voué à l'échec.

• (1555)

Jaime Battiste: Merci, chef.

Vous avez indiqué que la Nouvelle-Écosse avait un des plus hauts taux de diplomation parce que les Micmacs y ont pris en main leur système d'éducation. Pensez-vous que les Micmacs pourraient reproduire cette réussite s'ils prennent en main leurs services de police en bénéficiant d'une subvention sur 5 ou 10 ans, à l'instar de celle reçue par Mi'kmaw Kina'matnewey?

Chef Leroy Denny: Oui, assurément.

Là encore, chaque fois que nos dirigeants micmacs s'attaquent à un secteur... Que ce soit en matière d'éducation, de services sociaux ou de santé, tous ces secteurs sont interreliés. Tous les organismes de la collectivité sont mobilisés dans la lutte contre le fléau des traumatismes intergénérationnels. Tous ces services sont essentiels, même la réponse de cet homme ici... Ils sont absolument essentiels. Ils travaillent tous ensemble. Que ce soit pour les enjeux de toxicomanie ou de santé mentale — qui sont en hausse —, nous devons travailler main dans la main et participer au processus. Si notre gouvernement autonome... C'est aussi le cas pour nos services de police.

Je salue le travail de la collectivité de Kahnawà:ke. Elle a pris en main son service de police. De la même façon, à Listiguj, au Québec... Le Québec semble faire du très bon travail en ce sens. L'accent doit être mis sur l'amélioration, autant du côté de la GRC que de celui de la police provinciale.

Un examen est en cours. Notre intention est d'aller voir la GRC, et nous allons signer... Nous n'avons jamais signé d'ECT. Qu'est-ce que c'est au juste? Est-ce que quelqu'un le sait? C'est une entente communautaire tripartite. Nous n'en avons jamais signé parce qu'à notre avis, ce n'est pas un modèle qui convient à notre collectivité. Nous essayons d'obtenir une entente qui va améliorer nos services de police.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour six minutes.

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Merci, monsieur le président.

Meegwetch.

Monsieur le chef Denny, je vous remercie de votre présence, de votre leadership, de votre témoignage, et de la passion avec laquelle vous défendez les vôtres et le modèle de police.

[Traduction]

Chef Leroy Denny: J'essaie d'entendre l'interprétation. Je suis désolé...

[Français]

Sébastien Lemire: Si je parle en français, est-ce que vous entendez l'interprétation?

[Traduction]

Chef Leroy Denny: Oui, j'entends l'interprète.

[Français]

Sébastien Lemire: Parfait.

La Première Nation d'Eskasoni a adopté un modèle de police autogéré, ce qui signifie qu'elle dispose de son propre service de police, distinct des modèles provinciaux ou fédéraux, établi dans le cadre d'une entente avec le gouvernement fédéral, la province de la Nouvelle-Écosse et votre communauté. Selon vous, dans quelle mesure cette entente a-t-elle permis à la communauté de mieux contrôler ses ressources financières et son propre modèle de gouvernance policière? Est-ce que cette approche plus axée sur la communauté a un effet positif et concret sur la sécurité, mais aussi sur le sentiment de confiance des gens d'Eskasoni?

[Traduction]

Chef Leroy Denny: Dans les années 1990, quand nous avions un service de police tribal, qui était financé par la province. Il a fini par être dissous. Je n'étais pas encore en poste, j'étais jeune. J'étais un employé à cette époque.

Il y avait à ce moment une commission de police qui collaborait avec la police provinciale et la GRC. Je crois que du financement a été versé pendant presque 10 ans, mais il n'a pas été renouvelé. La GRC a pris le contrôle, avec la Division H, qui englobe tout le territoire de la Nouvelle-Écosse. Tous les membres du service de police tribal sont devenus des agents de la GRC à ce moment. En cours de route, seulement quelques-uns ont continué comme agents de la GRC. À un moment donné, ils ne pouvaient plus faire de travail sur le terrain. Ils avaient des troubles de santé mentale, de stress post-traumatique, de santé. La plupart sont à la retraite maintenant.

Nous allons bientôt perdre une autre agente. Elle a près de 25 ans de service et elle va prendre sa retraite bientôt. Nous avons deux autres jeunes agents. Ils ne parlent pas notre langue, mais ils ont grandi dans la communauté. Ils connaissent le mode de vie dans une réserve. Ils connaissent l'histoire et les gens. Ils ont une grande importance pour les jeunes. Nous avons besoin de plus d'agents autochtones qui travaillent dans leur collectivité. Ce n'est pas le cas actuellement. Ils ont de la difficulté à entrer dans la police, même s'ils ont la scolarité requise. Ils sont intelligents. Ils savent lire. Ils sont compétents. Ils sont en santé.

Dans nos collectivités, nous faisons vraiment la promotion d'une vie saine. Nous investissons notre propre argent, nos propres ressources pour encourager les jeunes à vivre sainement, à manger sainement, à faire de l'exercice. J'essaie de donner l'exemple. Je fais de l'exercice, je m'entraîne parce que je veux être un modèle pour les jeunes. Je ne bois pas d'alcool. Je ne me suis jamais drogué. Je veux être un modèle. Je vais que mon peuple ait une belle vie, pas comme celle que j'ai eue dans ma jeunesse.

Pour beaucoup de gens de ma génération — j'ai 50 ans —, notre jeunesse... Je ne veux pas que nos jeunes vivent ce que nous avons vécu. La discrimination, le racisme dans la police et partout à cette

époque... Il faut changer les choses maintenant, et c'est à nous, les dirigeants autochtones et tous les dirigeants ici, à Ottawa, de le faire ensemble.

• (1600)

[Français]

Sébastien Lemire: Évidemment, pour changer cette culture, ça demande du financement. De vos premiers mots, on comprend que ce financement doit être prévisible et à long terme.

Le rapport de la vérificatrice générale a relevé que, dans le cadre d'ententes communautaires tripartites, la Gendarmerie royale du Canada n'avait pas de stratégie nationale de dotation pour répondre à ses obligations, laissant ainsi chaque division gérer ses propres lacunes. Nous avons aussi entendu que Sécurité publique Canada assurant une reddition de comptes insuffisante quant au respect de ces ententes.

Est-ce que c'est un problème que vous observez à Eskasoni? Quel impact a le manque de coordination ou de responsabilité du fédéral sur la confiance et la continuité des services de police dans votre communauté?

[Traduction]

Chef Leroy Denny: Je crois qu'il existe d'autres possibilités que les ententes autoadministrées ou trilatérales. On pourrait adopter un modèle hybride de services de police, comme je l'ai déjà dit, qui permettrait l'ajout de gardiens de la paix ou d'agents spéciaux. Chez nous, nous avons un service de police régional, comme on l'appelle, ou provincial... Il ne peut pas y avoir un seul modèle d'ECT. Les ententes devraient être adaptées aux collectivités où elles s'appliquent.

Vous avez mentionné la GRC. Les affectations ne devraient pas être obligatoires dans les collectivités autochtones. Cela empêche les non-Autochtones d'acquérir les compétences culturelles suffisantes. Cette obligation empêche aussi les agents autochtones de rester dans les Premières Nations. C'est ce qui ne fonctionne pas avec ces ententes. Nous avons soulevé ces problèmes et ils doivent être réglés. Plus de membres de nos collectivités aimeraient entrer dans la GRC, et je pense qu'ils devraient avoir cette possibilité, comme c'était le cas à une certaine époque.

Il faut que les choses changent. J'ai discuté avec des agents à la retraite. Ils m'ont dit que quand ils étaient à Regina, le programme n'était pas adapté pour nos membres. Ils ne l'avaient pas vraiment compris avant d'y aller, ils n'en avaient aucune idée. Nous devons améliorer cela.

Quant aux ententes, il faut qu'elles viennent avec un financement suffisant. Il faut du financement pas seulement pour des agents de police, mais aussi pour des postes aux échelons supérieurs et dans les écoles de police. Comme je l'ai déjà mentionné, l'association canadienne des chefs de police des Premières Nations fournit ces services à tous les agents. Nous en avons vraiment besoin chez nous et partout ailleurs, je pense. C'est quelque chose qui est pointé du doigt partout. C'est un enjeu national. Il touche aussi ma collectivité, parce que c'est la plus importante.

Ma communauté est extraordinaire. Nous avons une communauté magnifique, extraordinaire et brillante, mais nous devons encore lutter contre le problème de la drogue. Nous avons une épidémie de drogue dans nos collectivités. C'est difficile. Les agents ne s'en prennent pas aux bonnes personnes. Ils s'acharnent contre ceux qui mendient pour quelques dollars alors qu'ils devraient cibler et arrêter les gros joueurs. Ces individus ne vivent même pas dans nos collectivités. Ils rôdent autour et profitent de personnes qui ont des troubles de santé mentale, qui sont vulnérables et dans la misère. Ils leur promettent 1 000 \$ pour vendre leur drogue, en leur disant de ne pas la garder à la maison et d'être prudents.

C'est pourquoi nous investissons notre propre argent dans cette lutte. C'est un vrai problème. Quand nous demandons à la GRC de nous fournir un agent, on nous dit qu'il n'y a pas d'argent. Mais nous sommes prêts à payer de notre poche. Nous sommes désespérés. Des gens meurent. La mortalité chez les jeunes augmente à un rythme effréné.

L'été passé, monsieur Battiste, je crois que quatre personnes de notre communauté sont décédées à cause d'une surdose de fentanyl ou d'autres drogues.

Il y a beaucoup de souffrance chez nous. Nos jeunes meurent. Il faut trouver des solutions.

• (1605)

Le président: Merci infiniment, chef Denny.

Je cède maintenant la parole à M. Morin, pour cinq minutes. Allez-y.

Billy Morin (Edmonton-Nord-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci d'être venu ici aujourd'hui, chef Denny. Je suis heureux de vous connaître un peu mieux, vous et votre communauté, d'en savoir un peu plus sur votre histoire.

Je suis d'accord tout à fait d'accord avec vous quand vous avancez que la collectivité d'Eskasoni joue un rôle de premier plan. Les gens apprennent de vous, mais vous apprenez également des autres Premières Nations. Un des principaux points que nos collectivités ont en commun à l'échelle du pays est que pour ce qui concerne les services de police, les solutions à long terme viennent de l'intérieur. Qu'il s'agisse de services de police communautaires ou familiaux, ou de quoi que ce soit qui vient de la communauté...

Chef Leroy Denny: Je suis désolé, mais j'entends mal.

Billy Morin: D'accord. Je vais parler plus fort.

Je suis tout à fait d'accord avec vous que les solutions se trouvent à l'intérieur de nos communautés. C'est là que se trouvent les solutions à long terme, mais j'ajouterai que le Canada est un grand pays. Nous avons bien sûr des points en commun, mais chaque région a ses propres défis. Sur la côte Ouest, sans vouloir rien enlever à personne, les problèmes liés aux drogues et impliquant le gouvernement ont fait les manchettes. L'accès aux drogues y est un peu plus facile, à Vancouver en particulier. Dans les Prairies, la situation est semblable.

Bien entendu, votre collectivité et d'autres au pays ont aussi ce genre de problèmes, mais un des aspects qui distinguent la côte Est, bien sûr, est celui des droits issus de traités et des pêches, qui retient l'attention depuis des dizaines d'années. Pour ce qui est des questions de subsistance convenable et de modes de vie, des droits de pêche et des pêcheurs de civeille, des droits issus de traités et des

droits traditionnels, de l'équilibre à trouver avec l'économie canadienne et les droits des Canadiens non autochtones qui travaillent sur la côte Est, comment la GRC a-t-elle géré la situation? La situation s'est-elle améliorée depuis qu'elle est responsable? Est-ce qu'elle réussit à maintenir un climat pacifique? La situation s'est-elle améliorée avec la GRC aux commandes pour ce qui concerne la pêche assurant une subsistance convenable?

Chef Leroy Denny: Oui, je pense qu'elle fait des efforts. Comme je l'ai dit, la situation aurait été différente si nous avions davantage d'agents autochtones et un agent de liaison qui parle notre langue.

Par le passé, quand il y a eu des barrages ou des manifestations de revendication de nos droits, il est arrivé que la GRC écoute le gouvernement, ou même l'industrie. L'industrie pouvait nous demander de quitter un endroit... Nous avons des droits issus des traités et nous avons le droit de pêcher et de chasser. La GRC ne sait jamais sur quel pied danser, qui elle doit soutenir. Il faut que ce soit tiré au clair.

Je suis fermement convaincu que les agents de la GRC veulent trouver des solutions et jouer un rôle de médiateurs. Ils répètent souvent qu'ils s'assurent avant tout qu'il n'y ait pas de blessés et que le climat reste pacifique et sûr pour tous.

Il y a quelques années, à Elsipogtog... Durant un raid, un aîné qui participait à une manifestation a été atteint par balle. Beaucoup de gens ont eu le cœur brisé, pas seulement à Elsipogtog, mais dans les collectivités autochtones partout au pays. C'est très difficile de voir un aîné... Ce qui s'est passé récemment avec notre chef du service d'incendie a vraiment ébranlé la communauté.

Nous travaillons actuellement à renforcer la collaboration entre notre communauté et la GRC. Nous leur expliquons l'importance de la police communautaire. Nous leur disons d'aller sur le terrain et de parler aux aînés. Les agents du service de police tribal visitaient les aînés. Ils passaient du temps avec eux, buvaient du thé avec eux. Ils assistaient aux parties de hockey ou de baseball. Ils garaient leur voiture, discutaient avec les enfants qui jouaient au basketball, ils plaisantaient avec eux, avec d'autres jeunes. C'est tout simple. C'est ce que je veux dire quand je parle de police communautaire.

C'est clair qu'il y a des cas difficiles. Ces personnes ne font pas exprès. Il existe des façons de calmer le jeu. On peut essayer d'aider ces gens, de les changer, leur passé... Il ne faut pas les juger à cause de leur passé. Nous essayons de leur faire comprendre que nous pouvons les aider, leur donner accès à une éducation, une formation, un travail, leur permettre de récupérer leurs enfants. C'est ce genre de choses qu'il faut faire.

Il y a aussi beaucoup d'enfants pris en charge par la protection de l'enfance. Nous essayons de les aider à se remettre sur pied et à trouver un nouveau foyer. Nous donnons beaucoup de maisons à ces familles. Nous avons dû reprendre certaines à cause de problèmes liés aux drogues. C'est très difficile. La GRC s'implique... En fait, peu importe le corps de police... Quand le service de police tribal et nos agents autochtones étaient sur le terrain, c'était beaucoup plus simple.

• (1610)

Billy Morin: Merci, chef. Je suis entièrement d'accord qu'il faut donner la priorité à la police communautaire dans le futur.

Monsieur le président, j'aimerais prendre un peu de temps pour une question de gestion interne et revenir à la motion qui a été proposée la semaine dernière.

Le président: Vous avez la parole.

Billy Morin: Je vais lire la motion pour les fins du compte rendu, et j'aimerais la soumettre au vote ensuite.

Je propose ce qui suit:

Étant donné que le rapport accablant récemment publié par la vérificatrice générale du Canada, intitulé *Rapports de 2025 de la vérificatrice générale du Canada: Suivi des programmes pour les Premières Nations*, révèle que, malgré une augmentation de 84 % des dépenses au sein de Services aux Autochtones Canada, le ministère n'a pas donné suite à plus de la moitié des recommandations auxquelles il avait pourtant souscrit, et attendu que Services aux Autochtones Canada a omis de remédier aux conditions insatisfaisantes de l'eau potable, de corriger les lacunes en matière de préparation aux situations d'urgence dans les réserves des Premières Nations, et d'évaluer si les communautés éloignées des Premières Nations ont accès aux services de santé essentiels, entre autres manquements, que la vérificatrice générale et la ministre des Services aux Autochtones soient invitées à comparaître devant le Comité afin de répondre aux préoccupations soulevées dans le rapport, pourvu que les deux témoins comparaissent à la même séance, la vérificatrice générale étant prévue pour la première heure et la ministre des Services aux Autochtones pour la deuxième; que la séance ait lieu au plus tard le 3 novembre 2025; que la séance soit télévisée; et que le Comité fasse rapport de ses conclusions à la Chambre.

Le président: Y a-t-il des observations sur la motion?

Madame Lavack, allez-y.

Ginette Lavack (Saint-Boniface—Saint-Vital, Lib.): J'aimerais remercier mon collègue d'avoir présenté cette motion.

J'aurais quelques amendements à proposer. Ces amendements ne visent aucunement à changer l'intention ou l'esprit de la motion, mais plutôt certaines formulations afin de la rendre plus constructive et plus collaborative. En fait, les amendements reprennent le texte des rapports et des conclusions de la vérificatrice générale.

Ce n'est rien de nouveau. Nous sommes au courant des souffrances endurées par les peuples autochtones à cause de décennies de sous-financement chronique et de politiques coloniales et discriminatoires. Il faudra plus que 10 années de programmes et d'avancées pour résoudre tous leurs problèmes, mais nous voulons aller de l'avant, continuer à chercher des solutions efficaces et à collaborer à cet effort. Nous voulons contribuer à cette motion demandant la comparution de la et de la vérificatrice générale.

J'ai ici le texte des modifications que nous proposons. Je peux le distribuer.

Le président: Oui, je vous en prie.

Ginette Lavack: D'accord.

Le texte est en français et en anglais, au verso et au recto...

Le président: Pouvez-vous remettre une copie aux interprètes, s'il vous plaît?

Si nous procédons rapidement, chef, nous aurons probablement un peu de temps pour quelques brèves questions, si vous le permettez. Merci.

Chef Leroy Denny: Le match de baseball commence seulement à 21 heures de toute façon.

Le président: C'est noté.

Vous pouvez nous en faire la lecture pendant que les autres en prennent connaissance.

Ginette Lavack: La motion modifiée se lit comme suit: « Étant donné que le rapport inquiétant récemment publié par la vérificatrice générale du Canada, intitulé *Rapports de 2025 de la vérificatrice générale du Canada: Suivi des programmes pour les Premières Nations*, révèle qu'au cours d'une période où les dépenses de Services aux Autochtones Canada ont augmenté de 84 %, le ministère a réalisé des progrès insatisfaisants relativement à plus de la moitié des recommandations auxquelles il avait pourtant souscrit, et attendu que Services aux Autochtones Canada n'a pas réalisé de progrès satisfaisants dans la mise en œuvre des recommandations de la vérificatrice générale concernant les conditions de l'eau potable dans les réserves des Premières Nations, de corriger les lacunes en matière de préparation aux situations d'urgence dans les réserves des Premières Nations, et d'évaluer si les communautés éloignées des Premières Nations et des Inuits ont accès aux services de santé essentiels, entre autres préoccupations, que la vérificatrice générale et la ministre des Services aux Autochtones soient invitées à comparaître devant le Comité afin de répondre aux préoccupations soulevées dans le rapport, pourvu que les deux témoins comparaissent à la même séance, la vérificatrice générale étant prévue pour la première heure et la ministre des Services aux Autochtones pour la deuxième; que la séance ait lieu dès que possible; que la séance soit télévisée; et que le Comité fasse rapport de ses conclusions à la Chambre, et que, conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse complète au rapport. »

• (1615)

Le président: Y a-t-il des observations concernant l'amendement?

Monsieur Lemire, vous avez la parole.

[Français]

Sébastien Lemire: Je vous remercie de ce travail, madame Lavack. Je pense qu'il est tout à fait pertinent de soulever ces éléments. Nous sommes en politique et il donc normal qu'il y ait des tournures de phrases peut-être un peu plus subjectives. Par contre, vous nous offrez un peu plus d'objectivité.

Je me rallie au contenu du texte. En revanche, je pense que la date du 3 novembre est un élément important. On la voit, l'urgence, on entend les nombreux témoignages. Je siège aussi au Comité permanent des comptes publics. Il y a énormément de choses qui concernent les Premières Nations et je pense évidemment qu'il ne faut pas rater les occasions. Les membres des Premières Nations s'attendent à ce que nous nous penchions sur les rapports de la vérificatrice générale. Si les conservateurs le veulent bien, j'accepterais d'intégrer les éléments du texte de la motion, mais je ne changerais pas la date du 3 novembre pour « le plus tôt possible », qui peut être une façon de dire « jamais ».

[Traduction]

Le président: Monsieur Morin, vous êtes l'auteur de la motion. Considérez-vous qu'il s'agit d'un amendement favorable? Quelle est votre position par rapport aux propositions?

Jamie Schmale: Est-ce qu'il a précisé le segment à modifier?

Le président: Il propose de conserver la date du 3 novembre dans la motion.

Jamie Schmale: Oui, mais il a dit qu'il était d'accord avec les autres modifications. Est-ce que j'ai bien compris?

[Français]

Sébastien Lemire: J'accepte les changements dans le texte, oui, mais je garderais la date du 3 novembre comme date butoir pour recevoir la ministre et la vérificatrice générale.

[Traduction]

Billy Morin: Cela me va, monsieur le président.

Le président: Nous allons donc passer au vote.

Jaime Battiste: Je crois que nous pouvons l'adopter par consensus.

Jamie Schmale: Si la date du 3 novembre est conservée, nous sommes d'accord avec les reformulations proposées.

Le président: Est-ce que tout le monde est d'accord pour adopter la motion?

(L'amendement modifié est adopté. [Voir le Procès-verbal])

(La motion modifiée est adoptée. [Voir le Procès-verbal])

Le président: Merci.

Nous allons poursuivre avec le chef.

C'est au tour de Mme Lavack, pour cinq minutes.

GINETTE LAVACK: Merci infiniment, chef Denny, d'être venu à notre rencontre.

Vous avez évoqué un genre d'examen de l'état actuel des services policiers. Pouvez-vous nous en dire davantage sur cet examen? En quoi consiste-t-il, et sur quels aspects porte-t-il exactement?

Chef Leroy Denny: Nous nous intéressons entre autres... Nous avons deux avocats micmacs qui collaborent à cet examen. Le conseil a demandé à nos avocats de formuler des recommandations sur l'amélioration des services de police, sur ce qui conviendrait le mieux pour notre collectivité d'Eskasoni et sur la manière d'adapter l'approche policière à notre réalité. Devrions-nous poursuivre avec la GRC? Devrions-nous faire appel à la police provinciale, soit le service de police régional du Cap-Breton? Devrions-nous rétablir le service de police tribal ou adopter un modèle hybride? Dans un modèle hybride, nos propres gardiens de la paix et agents auxiliaires collaboreraient avec des agents de la GRC ou d'un autre corps de police.

C'est pour cette raison que nous n'avons pas encore signé d'ECT. Le renouvellement se fait automatiquement...

Nous avons 17 agents, dont 13, je crois, sont au travail. Nous finançons deux de ces postes, notre propre unité antidrogue et de prévention... La prévention est très importante. C'est très important d'avoir des agents qui vont dans les écoles pour aider nos jeunes. Comme je l'ai dit, nous voulons mettre fin aux problèmes liés aux traumatismes intergénérationnels.

Nous avons beaucoup de problèmes à régler. Les troubles de santé mentale sont en hausse. Nous avons des défis liés à la consommation de drogues, au cannabis, ce genre de choses... C'est très difficile d'assurer la protection de la jeunesse, y compris les enfants et les adolescents.

C'est l'entente sur laquelle nous travaillons actuellement. Nous sommes en train de faire un examen, et ce qui en ressort, comme je l'ai dit tout à l'heure, est que nous devrions administrer notre service de police. C'est un service essentiel. Les autres forces policières au Canada n'ont pas à s'inquiéter de savoir si leur contrat va

être renouvelé ou non. Il faut une entente à long terme, qui serait financée suffisamment, pas sous-financée. C'est pourquoi nous n'avons rien signé. Nous avons demandé que davantage d'agents soient affectés dans notre collectivité.

Rappelons que des hauts dirigeants et les chefs de la Nouvelle-Écosse ont demandé qu'une trentaine d'agents micmacs soient formés et constituent leur propre unité en Nouvelle-Écosse. L'idée a été jugée merveilleuse et le feu vert a été donné. Après, silence radio. C'était il y a deux ans. Récemment, nous leur avons demandé d'affecter 10 de nos agents micmacs dans la collectivité. Il s'agit d'hommes et de femmes qui ont fréquenté l'université et qui parlent la langue. Nous avons besoin de gens comme eux dans nos services de police, mais nous attendons toujours.

Je leur ai dit que je signerais l'entente si cette demande est remplie. Cela doit être fait en priorité et à court terme.

J'ai aussi mentionné qu'il fallait mettre l'accent sur le recrutement et le maintien en poste des Autochtones. Quand ils vont à Regina, à la GRC... L'exigence concernant les affectations n'importe où au Canada est un obstacle pour les agents autochtones. Ils devraient pouvoir choisir une affectation dans une collectivité autochtone du pays. Il devrait y avoir d'autres possibilités que les ententes de services autoadministrés ou les ententes communautaires tripartites. J'ai mentionné le modèle hybride, qui inclurait des gardiens de la paix. Il ne devrait pas y avoir d'affectations et de durée imposées pour les agents de la GRC dans les collectivités autochtones. On ne devrait pas empêcher les non-Autochtones d'acquérir de bonnes compétences culturelles.

C'est le genre de problèmes auxquels nous faisons face. Notre collectivité doit améliorer son service de police. Nous avons besoin, avant tout, d'agents autochtones, qui parlent micmac.

● (1620)

GINETTE LAVACK: En recrutant des personnes locales susceptibles de suivre une formation, que ce soit auprès de la GRC ou d'un service de police provincial, si c'est là qu'elles suivent leur formation, il est clair qu'elles apportent une valeur ajoutée. En effet, elles viennent de la communauté, la connaissent et sont sensibles à la culture; par conséquent, ce ne sont pas des choses pour lesquelles elles devront être formées.

Pensez-vous qu'il serait opportun ou pertinent que d'autres forces de police, comme la GRC, intègrent une forme quelconque de formation adaptée à la culture, et que celle-ci soit perfectionnée au fil du temps?

Chef Leroy Denny: Oui, je pense que cette formation devrait être dispensée à Regina ou dans n'importe quelle autre académie de police.

À l'heure actuelle, lorsque les agents de la GRC se rendent à Regina, ils n'apprennent pas comment assurer le maintien de l'ordre dans une communauté autochtone. Si cela figurait dans leur programme de formation...

Je ne sais pas si vous avez déjà visité Regina. J'y suis allé à plusieurs reprises. Ils ont des plateaux de cinéma et ils y jouent divers scénarios.

Je ne pense pas qu'ils aient la capacité ou la formation nécessaires en cas de barrage routier, de problème de santé mentale, de fusillade ou de crise au sein de notre communauté. Nous dépendons tellement de nos agents.

Le président: Merci beaucoup, chef.

Nous passons maintenant à M. Lemire pour deux minutes et demie.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Monsieur Denny, le rapport de la vérificatrice générale indique que, même si les agents de la Gendarmerie royale du Canada devraient connaître la culture des communautés qu'ils servent, aucune exigence particulière en matière de formation culturelle n'est imposée au-delà de la formation générale. Récemment, il y a eu un incident chez vous, à Eskasoni, où un aîné a été atteint par un pistolet à impulsion électrique après avoir parlé à un agent en langue micmaque. Ça illustre les conséquences de cette lacune. Selon vous, quel effet est-ce que ça a sur la communauté lorsque les agents, surtout ceux qui ne sont pas autochtones, ne partagent ni la langue ni la compréhension culturelle des personnes qu'ils servent?

Je veux aussi vous parler d'exemples qui nous ont été donnés la semaine dernière. Les représentants de House of Wolf and Associates Inc. du Yukon ont cité des exemples très percutants pour nous, en nous parlant notamment de l'importance de la sensibilité culturelle. Il y a également la police de Val-d'Or et l'échange qu'elle a fait avec le service de police de Pikogan. Un élément qui m'apparaît important est le fait que, si les ressources financières vous étaient données et que vous étiez imputables, c'est vous qui auriez le leadership et qui pourriez décider où investir cet argent. Est-ce que ça changerait quelque chose à vos priorités?

• (1625)

[Traduction]

Chef Leroy Denny: Je me permets de vous reprendre sur quelques points.

Je ne sais pas si j'ai mentionné notre chef des pompiers. Il n'a pas été abattu. Il a reçu une décharge de pistolet paralysant et a été arrêté. D'autres personnes ont été abattues dans d'autres communautés, principalement au Nouveau-Brunswick. Il y en a probablement eu quatre. Deux femmes, qui ont été tuées lors d'une vérification de leur état de santé mentale, et deux autres qui venaient d'autres communautés autochtones du Nouveau-Brunswick.

En Nouvelle-Écosse, nous encourageons les agents de la GRC à collaborer avec nos communautés. Nous avons des problèmes liés à la drogue. Nous essayons de régler ces problèmes. Ce sont les défis que nous avons en tant que communautés. Je crois qu'il serait utile d'avoir des agents qui parlent le micmac... Ils n'ont même pas besoin de le parler couramment. Ce pourrait même être un message sur Facebook. Un des agents de ma communauté travaille dans une autre communauté. Il comprend le micmac. Il ne le parle pas, mais il connaît les gens et leur contexte. Sa simple présence les rassure. C'est très important. Si un agent nous aborde comme au cinéma, en disant « Donne-moi ton permis » et en se montrant irrespectueux et autoritaire, cela va provoquer nos gens et ils vont se mettre en colère.

Lorsque j'étais gardien de prison, j'ai vu des personnes se faire arrêter et, le lendemain matin, présenter leurs excuses. Elles souhaitent simplement... parce qu'elles savaient que nous sommes une communauté très unie. En effet, les communautés autochtones sont très unies et la police communautaire joue un rôle essentiel.

J'espère que cela répond à votre question.

Le président: Merci, chef.

Nous passons à M. Melillo, pour cinq minutes.

Eric Melillo (Kenora—Kiiwetinoong, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie le chef d'être présent et de partager avec nous ses récits importants.

J'ai deux ou trois questions.

Vous avez déjà comparu devant ce comité. Vous avez mentionné, par le passé, la difficulté liée au fait que les règlements administratifs des réserves ne sont pas appliqués et respectés par les autorités policières. Vous avez dit que cela « rend difficile le cheminement vers l'autodétermination de nos communautés ».

Pourriez-vous nous donner plus de détails à ce sujet et nous dire quel impact cela a eu sur votre communauté?

Chef Leroy Denny: Nous avons des chefs qui dirigent nos communautés et s'efforcent d'assurer leur sécurité. Ce sont des communautés en pleine croissance. Vandalisme... Certains règlements administratifs ne sont pas respectés par la police.

Je me souviens qu'il y a quelques années, pendant la pandémie, nous tentions d'utiliser nos pouvoirs de chef et de conseil pour protéger la communauté contre le coronavirus. Nous souhaitions donner des amendes. Nous avons dit à la GRC: « Puisque nous avons un accord ici, c'est vous qui devriez donner les amendes. Ce n'est pas à nous de le faire. Les policiers d'autres régions à l'extérieur le font. Si la province impose une amende de 50 000 \$ pour... une interdiction de feu, en quelque sorte, vous devriez pouvoir le faire. » La GRC a refusé. Nous voulions fermer la route aux personnes entrant dans notre communauté, et ils nous ont empêchés de le faire. Le gouvernement a donné six mois à la GRC pour nous aider, car cela devenait dangereux pour nos propres agents de sécurité. Ils ne disposaient d'aucune arme ni protection, pas même d'un bâton. Nous n'avions pas le droit de toucher qui que ce soit.

Ce sont également des questions qui devraient faire partie d'un accord sur notre capacité d'autodétermination en tant que nation. Les nations sous administration de bande devraient pouvoir collaborer avec la GRC ou tout autre agent de police pour les contraventions de stationnement, les règlements administratifs ou toute autre loi au sein de la communauté, même en vertu de nos traités. Ce sont également des lois. Nos traités prévalent sur certaines lois provinciales, même pour nos routes, nos chemins secondaires, nos véhicules tout-terrain et ce genre de chose. Nous devrions pouvoir faire respecter certaines règles et lois relevant de notre propre compétence par la police, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Eric Melillo: Je comprends. Vous avez également parlé précédemment du chevauchement des compétences fédérales et provinciales. Il est évident que le gouvernement fédéral considère que le maintien de l'ordre dans les réserves est une responsabilité conjointe. Vous avez déclaré par le passé que cela créait une confusion au niveau des compétences.

Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet et nous expliquer comment cela se traduit concrètement dans votre communauté?

• (1630)

Chef Leroy Denny: Oui, c'est certainement nécessaire. Kahnawà:ke en est un bon exemple. Ils ont leur propre force de police. Ils appliquent le Code criminel du Canada, les lois provinciales du Québec sur la sécurité routière et les règlements administratifs de la bande. Je l'ai vu sur leur site Web. C'est ce qu'ils font là-bas. Ils donnent un bon exemple. À Listuguj, ils n'autorisent même pas les agents de police provinciaux à entrer dans leur communauté.

Ce sont les choses qui, selon moi, doivent être mises en place. Les communautés ou les nations devraient avoir la possibilité d'être respectées, de débattre ici, de s'autogérer et d'administrer elles-mêmes leurs propres services de police et, bien sûr, de fonctionner en cogestion dans l'intérêt de la communauté et de veiller au respect de la loi.

Eric Melillo: Je vous remercie sincèrement. J'espère avoir le temps de poser une autre question.

Vous avez beaucoup parlé de l'épidémie de drogues dans votre nation. Je dirais qu'on peut observer cette réalité sous divers aspects au Canada, que ce soit dans les communautés autochtones ou non autochtones. Vous avez également mentionné la prévention. C'est évidemment un aspect très important. Nous voulons faire en sorte que personne ne se retrouve en situation de dépendance ou dans un cycle dangereux.

Pourriez-vous nous parler de ce que vous considérez comme les éléments clés de la prévention pour les membres de votre communauté ?

Le président: Il vous reste une vingtaine de secondes.

Chef Leroy Denny: Encore une fois, c'est l'éducation dans les écoles et les centres pour jeunes. Il est essentiel d'avoir des agents de prévention, et pas seulement un. Plusieurs agents devraient participer à la prévention. Il devrait y avoir des aides financières, que ce soit pour le sport ou pour toute autre activité; s'il y a un décès dans la communauté, s'il y a une crise ou un suicide, ils devraient être présents. La prévention devrait comprendre la collaboration avec toutes les organisations, de la santé mentale aux travailleurs sociaux auprès des jeunes; elles devraient toutes y participer. La prévention devrait être financée de manière adéquate. Il n'y a même pas de financement; ils se contentent de se présenter actuellement. Il devrait également y avoir des fonds pour les services de prévention. Ce n'est pas le cas, et nous estimons...

Voici une petite histoire. Récemment, par exemple, nous avons rendu hommage aux premiers intervenants — policiers, ambulanciers paramédicaux et pompiers — car nous avons eu une année difficile. Je suis moi-même premier intervenant, et nous avons eu une année vraiment difficile. Nous avons dû faire face à des suicides et à de graves accidents. J'ai moi-même été amené à aider des familles. Nous sommes arrivés sur les lieux du crime ou là où quelqu'un était décédé, et cela a été très dur pour notre santé mentale. C'est pourquoi j'ai estimé qu'il était important, en tant que communauté, de nous réunir et de rendre hommage aux agents de police. Nous avons organisé des cérémonies. Les Anciens sont venus. Ils ont purifié le poste de police. Ils ont purifié les agents et les pompiers. Vous trouverez cela sur notre page Facebook, alors n'hésitez pas à la consulter.

Nous avons dû le faire parce que nous devons aider nos premiers intervenants à se rétablir. Avec tout le respect que je leur dois, je suis reconnaissant aux policiers et au travail qu'ils accomplissent, car cela les affecte émotionnellement et cela affecte leur

santé mentale. Les policiers et les ambulanciers traversent des moments difficiles. Ils devraient également avoir accès à ces services lorsqu'ils deviennent agents dans nos communautés et voient des suicides, car ils en sont affectés. Il en va de même pour les enseignants et les autres personnes qui s'occupent de l'éducation des membres de notre communauté.

Le président: Merci, chef.

Nous approchons de la fin. Il nous reste environ une minute pour les libéraux.

Allez-y, monsieur Battiste.

Jaime Battiste: Merci, chef. Je sais que vous faites beaucoup pour les jeunes de votre communauté. Je sais que vous organisez des ateliers sur la danse micmaque et d'autres activités de ce genre. Les jeunes se sentent très à l'aise avec vous, mais je pense que le Comité aimerait entendre la réponse à cette question.

Halloween est un événement important pour la communauté d'Eskasoni. Combien d'enfants sont venus chercher des friandises chez vous l'année dernière, et combien en attendez-vous cette année ?

Chef Leroy Denny: Nous en avons accueilli plus de 1 100 l'année dernière, je m'attends donc à 1 100 participants à l'Halloween. Mon beau-frère et mon frère sont allés m'acheter des boissons gazeuses et une machine à maïs soufflé. C'est formidable. L'Halloween est une fête très positive et joyeuse, et ma famille et moi investissons pour redonner à notre communauté.

Lorsque j'étais enfant, je me rendais chez le chef pour l'Halloween. Aujourd'hui, nous sommes 5 000 habitants. Tout le monde et tous les enfants viennent chez moi pour l'Halloween.

Le président: Sur ce, c'est une excellente manière de conclure — en douceur.

Chef Leroy Denny: Exactement.

Le président: Merci beaucoup, chef.

Chef Leroy Denny: Allez les Blue Jays, allez! Nous voulons la victoire.

Le président: Je suis d'accord.

Merci beaucoup.

Nous suspendons la séance quelques minutes, le temps de préparer nos prochains témoins.

Merci. *Chi meegwetch.*

• (1635)

Chef Leroy Denny: Merci, les amis.

• (1630)

(Pause)

• (1635)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

Nous accueillons, de la Première Nation Eel River Bar, le chef Christopher George.

Nous avons aussi, du Tsuut'ina Nation Police Service, le chef Keith Blake.

Vous disposez de cinq minutes chacun. Ensuite, il y aura des séries de questions au cours desquelles vous pourrez partager davantage d'informations.

Je vous remercie tous sincèrement.

Nous commencerons par le chef George.

Chef Christopher George (Eel River Bar First Nation): Très bien, merci beaucoup.

Pour commencer, je tiens à remercier notre député, Guillaume Deschênes-Thériault, dont le soutien a rendu possible ma présence ici aujourd'hui.

Je m'appelle Chris George, je suis chef de la Première Nation Eel River Bar. Je suis ici aujourd'hui pour exprimer les préoccupations des quelque 900 membres de la communauté que je représente.

Le maintien de l'ordre et la sécurité publique sont des préoccupations graves et immédiates pour ma communauté, et ce depuis plusieurs générations. Les problèmes que nous connaissons aujourd'hui sont les symptômes de problèmes profondément enracinés qui concourent à supprimer notre capacité de nous défendre efficacement. Je parlerai de certains de ces problèmes dans mes observations préliminaires.

Ma communauté est située sur la côte Nord du Nouveau-Brunswick, le long de Mawipoqtapei, plus connue sous le nom de baie des Chaleurs, que le Club des Plus Belles Baies du Monde a classée récemment au 31^e rang de sa liste. Eel River Bar se trouve dans Gespe'gewa'gi, le septième district des terres ancestrales des Micmacs.

Le trafic de stupéfiants est une préoccupation majeure pour ma communauté. Nous n'avons pas notre propre service de police pour faire respecter les règlements municipaux et les résolutions du conseil de bande que mon administration utilise pour régler les problèmes de sécurité publique. La plupart des auteurs de ce trafic de stupéfiants ne sont même pas membres de la communauté. Ils viennent d'ailleurs se livrer à leur commerce à Eel River Bar parce qu'ils savent que mon administration n'a pas la capacité institutionnelle de mener des interventions de police pour perturber leur commerce illégal. Je soutiens que ce manque de capacité institutionnelle est dû à l'héritage du colonialisme.

Nous avons sollicité l'aide d'organismes provinciaux, mais leur compétence ne s'étend pas aux terres des réserves. Nous continuons de demander l'aide de la GRC, mais celle-ci n'est pas toujours en mesure de mener le type d'actions policières dont nous avons réellement besoin, ce qui conduit à une situation où les malfaiteurs font la loi et renforce nettement les craintes et les préoccupations des membres de notre communauté.

La violence à laquelle nous avons affaire tous les jours dans ma communauté est symptomatique de problèmes plus profonds que sont la pauvreté structurelle et le colonialisme institutionnalisé qui continuent de freiner la croissance et le développement holistiques de la plupart des familles micmaques aujourd'hui. Ainsi, mon administration n'a pas les moyens d'assurer elle-même le maintien de l'ordre et la sécurité publique. Résultat, nous sommes contraints de dépendre d'organismes provinciaux et fédéraux.

Les concepts de police et sécurité publique sont très différents des perspectives canadiennes dominantes dans la vision du monde micmaque. Pour nous, le maintien de l'ordre ne se résume pas à l'usage de la force, il inclut des valeurs morales personnelles et une responsabilité héritée de vivre en harmonie avec toute la création.

Pour lutter de manière efficace contre la violence et les traumatismes liés au trafic de stupéfiants, il faut, au fond, des actions stra-

tégiques intergénérationnelles communautaires qui visent à réparer les dommages causés par l'assimilation forcée et la colonisation. Il faut aussi pour cela des ressources financières que les modèles de financement actuels ne prévoient pas.

La dure réalité est que les modèles de financement ne peuvent pas lutter efficacement contre la pauvreté structurelle profondément enracinée que le colonialisme institutionnalisé impose aux communautés micmaques aujourd'hui. Nous avons besoin d'un partage équitable et juste des revenus tirés des ressources afin de disposer de suffisamment de moyens pour rendre nos communautés véritablement sûres.

Pour conclure, je tiens à rappeler qu'il y a 300 ans, mes ancêtres, ainsi que d'autres nations Wabanaki, ont conclu un traité avec la Couronne britannique dans le cadre des traités de paix et d'amitié de 1725. Ces ancêtres avaient une vision très différente de celle de leurs futurs descendants aujourd'hui.

Je pense souvent au type d'économie politique que mes ancêtres auraient développé, s'ils n'avaient pas été si violemment envahis, dépossédés et assimilés, et à la manière dont elle aurait évolué pour fonctionner aujourd'hui, et je me demande si le besoin de services de police et de sécurité publique serait aussi urgent.

Nous ne pouvons pas changer le passé, mais nous pouvons tirer les leçons de nos erreurs et aller de l'avant en étant mieux informés. Je vous invite à réfléchir au type de renouveau complet et intergénérationnel qui pourrait voir le jour si l'on repensait les notions actuelles de relations entre nations et de relations fondées sur les traités.

Je demande au Comité de prendre le temps de lire les arguments présentés dans les deux livres rouges publiés par le Yellowhead Institute, intitulés « Land Back » et « Cash Back », d'y réfléchir et d'en discuter entre vous. Tous deux traitent de la pauvreté structurelle et du colonialisme institutionnalisé auxquels j'ai fait allusion dans mes observations aujourd'hui.

Je vous remercie tous de votre attention.

Msit No'kmaq toutes mes relations.

● (1640)

Le président: Merci, chef.

Monsieur Blake, vous avez la parole. Vous disposez de cinq minutes.

Chef Keith Blake (chef de police, Tsuut'ina Nation Police Service): [Le témoin s'exprime en Tsuut'ina et fournit le texte suivant:]

Datanastada Sizi Keith Blake at'a, Guyamoha Tosguna.

[Le témoin fournit un texte en anglais dont voici la traduction:]

Bonjour, je m'appelle Keith Blake et je dirige le service de police de la nation Tsuut'ina.

[Traduction]

Bonjour à tous. Je m'appelle Keith Blake et je dirige le service de police de la nation Tsuut'ina depuis près de 13 ans. Je suis également vice-président de l'Association canadienne des chefs de police des Premières Nations, qui représente les 36 services de police autochtones indépendants de ce pays.

Je tiens tout d'abord à remercier le Comité de me donner l'occasion d'apporter un témoignage crucial sur les services de police des Premières Nations et de parler de la nécessité vitale de modifier les programmes et d'obtenir le soutien du gouvernement dans la transformation du Programme des services de police des Premières Nations et des Inuit, le PSPPNI. C'est la deuxième fois que je comparais devant ce comité. Je dois dire que je suis déçu de constater que, depuis mon premier témoignage, il y a plus de quatre ans, très peu de changements ont été apportés, alors que tout le monde convenait qu'ils étaient nécessaires.

Avant de parler de certaines des inégalités, j'aimerais vous donner une idée de notre communauté et de notre service. Notre communauté compte environ 2 500 membres. Notre territoire s'étend sur plus de 300 kilomètres carrés. Nous avons 36 policiers. Nous sommes financés par les deux partenaires provinciaux et fédéraux du partenariat de financement tripartite, mais nous bénéficions d'un engagement substantiel de la part de notre nation, qui finance nettement plus de 16 policiers de notre effectif.

Je tiens vraiment à souligner que notre service, comme les 35 autres, est un service axé sur la communauté et adapté à la culture qui doit rendre des comptes à notre communauté. Notre service et les 35 autres services de police autochtones indépendants font un travail incroyablement en matière de sécurité communautaire, de prestation de services adaptés à la culture et de sensibilisation au sein de nos communautés. Et ce, malgré un sous-financement chronique et des enveloppes budgétaires annuelles qui ne nous permettent pas de définir des stratégies pour assurer la sécurité communautaire.

Cela ne signifie pas pour autant que nous n'avons pas un taux de départs stupéfiant. Rien que dans notre service, il y a deux ans, un tiers de nos agents de première ligne sont partis rejoindre les services de police de Calgary. Dans leurs entrevues de départ, tous ont déclaré vouloir rester dans la police des Premières Nations, mais qu'en raison des inégalités en matière de salaire, d'avantages sociaux et de retraite, ils estimaient que le modèle de financement était instable. Ils devaient assurer la sécurité de leur famille.

Nous devons remercier les policiers des Premières Nations qui continuent d'obtenir des résultats remarquables malgré des salaires, des retraites et des rémunérations inférieurs à ceux de leurs collègues des services de police traditionnels. Ils méritent d'être félicités et sincèrement remerciés pour leurs sacrifices.

Je citerai deux exemples très importants où les services de police des Premières Nations fournissent un service supérieur. Bien que toutes nos communautés autochtones aient l'indice de gravité de la criminalité le plus élevé du pays, nous constatons beaucoup moins d'incidents impliquant l'usage de la force et beaucoup moins, voire aucun, recours à la force létale. Je ne prétends pas que ces situations ne sont pas justifiées, mais le nombre de décès est disproportionné. Nous nous souvenons tous que, tragiquement, en 2024, en l'espace de 15 jours, six Autochtones sont morts au Canada lors d'interactions avec des services de police traditionnels. Au total, 15 personnes sont mortes cette année-là lors d'interactions avec la police ou en détention.

Ces chiffres mettent en évidence une surreprésentation flagrante des Autochtones dans les incidents où la police fait usage d'une force létale. Ils soulignent des défaillances systémiques. Encore une fois, je ne prétends pas que le recours à une force qui s'est révélée létale n'était pas justifié, mais ces chiffres disproportionnés sont

alarmants et nécessitent un examen approfondi afin de mieux les comprendre.

Je sais que le gouvernement s'appuie sur des données. Je pense qu'une des données les plus significatives récemment vient de l'évaluation du PSPPNI par Sécurité publique Canada. Selon Sécurité publique Canada, les communautés surveillées par des services de police des Premières Nations indépendants sont beaucoup plus susceptibles, près de quatre fois plus, de dire que la police est un atout dans leur communauté que celles surveillées par les services de police traditionnels.

Nous disons également qu'en n'allant pas de l'avant avec le projet de loi et la réforme promise en matière de services essentiels, on crée une instabilité accrue au sein de nos services. S'ajoute à cela le fait que, dans de multiples messages, des dirigeants politiques, des organismes et des fonctionnaires déclarent tous que le programme et le système ne fonctionnent pas et qu'ils doivent faire l'objet d'une attention immédiate. On peut en conclure qu'autrement, le gouvernement fait preuve de négligence ou se montre apathique ou indifférent à l'égard des policiers et des communautés qu'ils servent.

Pour en revenir à l'usage de la force, je crois sincèrement qu'il résulte de la relation que nos agents entretiennent avec notre communauté. Il ne s'agit pas simplement d'une relation entre un policier et un délinquant, mais de la capacité de désescalade dont font preuve nos agents qui ont une relation avec les membres de notre communauté.

● (1645)

J'avais plusieurs citations à vous présenter, de premiers ministres, de ministres de la Sécurité publique, de vérificateurs généraux, de l'Association canadienne des chefs de police, l'ACCP, et de la Cour d'appel du Québec, qui disent toutes que ce système, cette méthode de financement et de soutien de nos services doivent changer. Nous...

Le président: Je vous remercie, monsieur Blake.

Nous allons passer aux questions. Vous pourrez alors tous deux formuler d'autres commentaires.

M. Melillo est le premier à prendre la parole et dispose de six minutes.

Eric Melillo: Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie les deux témoins de leur présence.

Monsieur Blake, j'ai l'impression que vous n'êtes pas allé au bout de vos observations préliminaires. Y a-t-il autre chose que vous souhaitez ajouter?

Chef Keith Blake: Je vous remercie, monsieur.

Non, je pense que je pourrai probablement rappeler, au cours de nos discussions, certaines des choses dont je n'ai pas eu l'occasion de parler. Mais merci de me demander.

Eric Melillo: D'accord. Je vous remercie.

Chef George, vous avez mentionné certains des problèmes auxquels vous faites face et les lacunes qui existent. Vous avez mentionné le trafic de stupéfiants. Vous en avez beaucoup parlé. Malheureusement, c'est un fléau qui touche tout le pays. Je sais que, dans ma région du Nord-Ouest de l'Ontario, on constate une augmentation des activités liées aux gangs, y compris le trafic de stupéfiants, pas uniquement, mais en particulier dans certaines des Premières Nations éloignées que je représente.

Je me demande ce que vous en pensez. Vous avez mentionné la question des moyens. Pouvez-vous en dire plus à ce sujet ou voulez-vous expliquer plus en détail pourquoi les narcotrafiquants se retrouvent dans les Premières Nations et pourquoi ce phénomène est en augmentation, plus précisément?

Chef Christopher George: Je pense qu'ils ont toujours été là. Je suis nouveau dans ce poste, depuis quatre mois. Auparavant, j'ai été conseiller municipal pendant deux ans. Je suis éducateur de profession. En arrivant ici, je me suis intéressé à l'éducation et j'ai essayé d'en apprendre autant que possible à ce sujet. J'ai découvert le Programme des services de police des Premières Nations et des Inuit.

En matière de maintien de l'ordre, nous sommes essentiellement une ville frontalière. Nous sommes situés sur la côte nord du Nouveau-Brunswick, à la frontière du Québec. C'est un haut lieu du trafic interprovincial. Nous avons essayé d'établir des relations avec la GRC. Nous avons eu de bonnes discussions avec eux. Lorsque nous contactons la GRC, ils se concentrent davantage sur le trafic de stupéfiants international, interprovincial et à grande échelle. Pour nous, dans la collectivité, les petits poissons, ce sont de gros poissons dans notre région. Nous utilisons les outils dont nous disposons. Nous avons les résolutions du conseil de bande et les maisons où vivent les gens. En fin de compte, nos atouts sont la collectivité. Nous avons des règlements locaux pour protéger notre collectivité contre les personnes indésirables venues de l'extérieur et pour protéger nos maisons contre les dommages et les comportements et gestes illégaux.

Nous avons nos résolutions. Nous les publions. Nous faisons de notre mieux pour inclure et mobiliser la collectivité, mais la question est: qui sert ces avis d'expulsion? La province ne peut pas le faire, ce n'est pas de son ressort. La GRC hésite à faire respecter nos règlements. Je ne pense pas que ce soit par malveillance. Je pense que beaucoup d'autres facteurs entrent en jeu, mais nous devons assumer les conséquences. Nous publions les résolutions du conseil de bande. Nous avons des avis d'expulsion. Lorsque la GRC n'a pas pu, dans un premier temps, les faire respecter, elle a envoyé un message fort à ces mauvais acteurs et à ces éléments criminels: écoutez, c'est comme une zone de non-droit. C'est une zone très grise, la réserve.

Des membres de notre collectivité sont profondément engagés dans ce dossier. Cela nous laisse dans une position où nous nous demandons comment faire respecter nos règlements. Nous essayons d'éviter les discussions sur la justice populaire et ce genre de mesures, mais c'est le niveau auquel nos collectivités se retrouvent lorsque leurs voisins et leurs collectivités sont envahis par ces comportements. Beaucoup d'entre eux se produisent après minuit, dans l'obscurité de la nuit, lorsque la plupart des gens dorment. Les gens en voient les résultats à leur réveil.

J'ai contacté le PSPPNi lorsque j'en ai pris conscience. J'y ai vu une occasion et je sais que certaines collectivités ici ont fait de même, car nous manquons de fonds pour mettre en place une force de police complète, puis pour former les agents, etc. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration, je me concentre vraiment sur le partage des revenus tirés des ressources dans notre province afin de lutter contre les droits de douane. On entend beaucoup parler du bois d'œuvre, par exemple, qui est extrait des forêts du Nouveau-Brunswick. Cela représente des milliards de dollars de ressources. Si nous pouvions avoir accès à une partie de ces ressources, nous pourrions nous occuper nous-mêmes de ces entreprises.

En ce qui concerne les services de police, j'ai entendu le chef Leroy Denny s'exprimer du point de vue des Micmacs. Les services de police sont différents. Nous ne nous attendons pas vraiment à voir des policiers entièrement équipés. Nous devons adopter une approche très sensible aux traumatismes à cet égard. Nos services de police sont davantage axés sur la sécurité.

• (1650)

Eric Melillo: Je comprends. Merci beaucoup. J'espère revenir sur cette question.

Monsieur Blake, je partage votre frustration. J'ai fait partie de ce comité, avec quelques interruptions, pendant toute ma carrière politique, depuis six ans. Nous avons déjà vécu cette situation. On nous a dit que le projet de loi visant à désigner les services de police des Premières Nations et des Autochtones était essentiel et qu'il serait adopté sous peu. Cela remonte à plusieurs années. Je crois que vous avez dit que vous étiez déçu que nous en soyons toujours là et que peu de choses aient changé. Je tiens à dire que je partage cette déception.

Vous en avez parlé dans votre déclaration liminaire, mais j'aimerais en savoir plus sur la façon dont cette incertitude a créé ou même accru l'instabilité que vous vivez.

Chef Keith Blake: Cela crée vraiment un climat d'instabilité au sein de notre *difficultés techniques*. Cela rend les choses difficiles. Il est difficile de retenir ces personnes...

[Français]

Sébastien Lemire: Monsieur le président, il y a un problème: le son ne se rend pas à la cabine des interprètes.

[Traduction]

Le président: Chef Blake, votre son a coupé au début.

Nous pouvons vous entendre maintenant. Veuillez continuer.

Chef Keith Blake: Cela crée vraiment un climat d'instabilité au sein de nos collectivités de service. Il est difficile de rivaliser lorsque les disparités en matière de pension sont telles qu'elles font la différence entre la stabilité financière d'une famille et l'instabilité financière d'une autre. Les salaires sont plus bas. Tout cela parce que nous ne sommes pas financés de la même manière. C'est inéquitable.

Je pense que l'une des frustrations est liée à l'ajout de 1 000 agents dans la GRC. L'ASFC reçoit des fonds supplémentaires. Je ne dis pas que tout cela n'est pas nécessaire, mais cela fait plus de 35 ans que nous en avons besoin. Nous ne semblons jamais être une priorité. Encore une fois, c'est frustrant. Je pense que si vous interrogiez tous les membres du gouvernement, ou n'importe quel procureur général, ils seraient tous d'accord, et les décisions de justice vont dans le même sens: que devons-nous faire pour apporter ce changement profond?

• (1655)

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à Brendan Hanley pour six minutes.

Brendan Hanley (Yukon, Lib.): Merci.

Merci à vous deux, mais je commencerai par le chef Blake.

L'une des choses qui m'ont intéressé dans votre témoignage, c'est lorsque vous avez parlé de la perte d'agents au profit du service de police de Calgary en raison de la concurrence en matière d'avantages sociaux, de salaires, etc. Parmi ceux qui restent, qu'est-ce qui les incite à rester?

Chef Keith Blake: C'est une excellente question, et nous nous la sommes posée. Il s'agit en fait de l'engagement envers la collectivité et les services de police des Premières Nations. Cela ne se produirait pas s'il y avait une telle disparité, mais ils sont investis dans le modèle de maintien de l'ordre que nous employons ici. Je pense que nous avons changé ce que nous essayons d'accomplir.

Je tiens simplement à souligner que, lorsque nous perdons ces agents, nous les avons formés et avons investi de l'argent dans leur formation. Le service de police de Calgary les obtient gratuitement. Ces agents sont très bons. Ils sont opérationnels en moins de trois semaines. Nous devons alors pourvoir ce poste avec le soutien du service de police de Calgary dans son académie de formation. La province de l'Alberta ne dispose pas d'académie de formation policière, nous payons donc le service de police de Calgary pour former nos agents, alors qu'ils obtiennent gratuitement un agent de notre service.

Encore une fois, pour moi, c'est ce qu'on appelle « souffler le chaud et le froid ». On ne peut pas faire les deux.

Brendan Hanley: Je ne sais pas si vous avez entendu le témoignage précédent du chef Leroy sur l'importance des relations, de la compétence culturelle, etc. Il estimait que cela faisait défaut, certainement au niveau central, à l'académie de la GRC de Regina.

Il est évident qu'être originaire de la collectivité doit faire une énorme différence en soi, mais quelles sont les compétences particulières, par exemple en matière de compétence culturelle et de désescalade, qui sont enseignées au cours de la formation au sein de la collectivité? Pouvez-vous être aussi précis que possible?

Chef Keith Blake: Au sein de notre service, chaque agent est jumelé à un Aîné de la nation lorsqu'il rejoint nos rangs. Cet Aîné l'aide en lui apportant ses connaissances et sa compréhension de la collectivité. Cela permet également à l'Aîné d'avoir un contact au sein de notre service. C'est impératif dès l'intégration d'un nouvel agent. Nous dispensons une formation culturelle continue.

En fait, demain, nous tenons une conférence intitulée « Redéfinir nos relations avec les collectivités autochtones », à laquelle participeront 200 fonctionnaires de tout le pays. Nous accueillerons Jody Wilson-Raybould, Pam Palmater et Susan Aglukark. Nous aurons des experts en réconciliation et nous discuterons de ce que nous devons faire, au sein du système judiciaire, pour faciliter l'évolution des relations avec les collectivités autochtones.

Nous insistons vraiment sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une initiative ponctuelle. Ce n'est pas une formation. C'est un enjeu permanent qui doit être abordé chaque jour. Nous avons des mentors au sein de la collectivité et des membres de la collectivité qui aident ceux qui ne sont pas de la collectivité à comprendre les relations au sein de la Nation Tsuut'ina.

Brendan Hanley: Cela m'amène à ma question complémentaire. Avez-vous des agents des Premières Nations provenant d'autres nations ou d'autres collectivités qui sont ensuite formés au sein de votre collectivité? Quelle est leur proportion par rapport à ceux qui sont issus de la Nation Tsuut'ina?

Chef Keith Blake: Eh bien, notre effectif est *difficultés techniques*. Soixante-dix pour cent de nos agents sont autochtones.

Est-ce que j'ai encore des problèmes de micro?

Brendan Hanley: Ça va. Nous vous entendons de nouveau.

Chef Keith Blake: D'accord. Nous avons quatre *difficultés techniques*. Nous considérons que c'est une réussite lorsque les gens s'investissent dans la collectivité. Ils ne doivent pas nécessairement être issus de notre collectivité. En fait, lorsque vous venez de la collectivité que vous surveillez, ça complique le travail. *Difficultés techniques*, mais encore une fois, c'est une question d'investissement.

Le président: Vous venez encore de couper. Répétez la dernière partie. Nous l'avons manquée.

Chef Keith Blake: Bien sûr. Je suis désolé.

Il s'agit de l'investissement des agents dans la collectivité, qu'ils soient issus de notre collectivité ou non. Il s'agit d'avoir cette relation avec la collectivité. Ils ne sont peut-être pas issus de la Nation Tsuut'ina, mais ils s'investissent dans la collectivité.

● (1700)

Brendan Hanley: Merci beaucoup.

Chef George, je me tourne vers vous. Merci pour votre témoignage.

Je remarque que vous êtes profondément engagé, comme votre biographie en fait foi, dans des initiatives sociales et communautaires. Vous poursuivez également vos études doctorales, ce qui semble très intéressant.

J'aimerais revenir sur certains points précis. Par exemple, vous avez mentionné l'importance de participer au partage des ressources. Évidemment, c'est particulièrement pertinent pour notre gouvernement qui se concentre sur les infrastructures, les grands projets et le partenariat et la participation des Autochtones.

Pour votre propre nation, pouvez-vous décrire plus en détail ce que vous considérez comme le modèle de partage des ressources? Je crois que vous avez mentionné le bois d'œuvre, mais quelles sont les ressources sur lesquelles vous souhaitez vous concentrer?

Chef Christopher George: C'est une question délicate. Merci beaucoup.

C'est une question vaste. Il y a beaucoup de ressources ici. Nous nous intéressons principalement à notre région rurale. Nous avons du bois, des minéraux, des mines et des pêcheries. En prenant conscience de mon rôle ici, je me rends compte que, traditionnellement, nous nous intéressons aux accords d'impact et de retombées ou aux redevances, qui ne représentent qu'une petite partie d'un ensemble beaucoup plus vaste. Je parle plutôt d'un partage plus équitable des revenus provenant de ces ressources. Je ne suis pas tout à fait certain qu'il existe un modèle à suivre à cet égard au Canada. Je devrais consacrer plus de temps à cette question.

Je parle du partage des ressources sur nos terres de la Couronne. Pour nous, les terres de la Couronne sont des terres visées par des traités, et on en tire des ressources. Nous devrions pouvoir profiter des ressources financières de ces terres autant que nous profitons de la chasse et de la pêche. Bon nombre de nos droits inhérents et issus de traités sont axés sur l'accès à la chasse et à la pêche, voire à l'exploitation forestière, mais la question plus large qui se pose, selon moi, est de savoir comment nous pouvons bâtir notre économie avec un modèle de financement instable et imprévisible.

Un sentiment très fort règne au sein de ma communauté et chez beaucoup de Micmacs de notre région: nous voulons nous en charger nous-mêmes. Nous en avons la capacité. Nous avons l'énergie nécessaire. Nous avons le cœur et la volonté de relever ces défis nous-mêmes. Comme beaucoup d'autres collectivités, nous manquons de ressources, de moyens financiers et de formation.

Nous partageons aussi ce sentiment avec les collectivités francophones et anglophones voisines; nous ne sommes pas les seuls à être confrontés à cette situation. Les services de police dans les zones rurales du Nouveau-Brunswick sont également rares pour les collectivités francophones et anglophones. Il n'y a pas assez d'agents de la GRC pour couvrir le vaste territoire de Campbellton dont nous faisons partie. Par conséquent, en ce qui concerne nos problèmes précis avec nos partenaires du développement économique et les éléments que nous...

Le président: Chef George, nous allons passer à la question suivante, qui sera posée par Sébastien Lemire.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour six minutes.

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Chef Blake, en tant que vice-président de l'Association des chefs de police des Premières Nations et membre du groupe de travail de l'Assemblée des Premières Nations sur la police, vous êtes impliqué de près dans le Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits.

Selon vous, le Programme a-t-il réellement progressé au cours de la dernière décennie pour répondre aux besoins des communautés des Premières Nations? Quels sont les principaux manques persistants, notamment en matière de ressources, de dotation ou d'allocations de fonds?

[Traduction]

Chef Keith Blake: Pour être franc, je ne pense pas que nous avons fait autant de progrès que nous aurions dû. Si l'on examine les services de police à travers le pays, on constate des progrès et des investissements, mais ce n'est pas le cas dans les collectivités des Premières Nations.

Je pense que les succès que vous constatez sont obtenus malgré le financement, l'équité et les pratiques discriminatoires. Je pense que cela tient vraiment aux personnes incroyables qui s'investissent dans le maintien de l'ordre dans les collectivités que nous servons. Sans elles, nous ne serions pas ici aujourd'hui.

Les chiffres ont diminué. Il y a 25 ans, nous comptions près de 60 services de police autochtones autonomes. Nous n'en avons plus que 36 aujourd'hui. Ce n'est pas parce que ces services étaient mal gérés. Ils n'avaient tout simplement pas les fonds nécessaires pour accomplir le travail requis.

[Français]

Sébastien Lemire: J'aimerais entendre vos commentaires sur la notion d'équité salariale. Je perçois qu'elle n'est pas présente et qu'un policier qui décide de servir principalement auprès des Premières Nations doit, par conviction ou par ses valeurs, sacrifier une partie de son salaire ou de sa retraite. Est-ce le cas?

• (1705)

[Traduction]

Chef Keith Blake: C'est tout à fait le cas. Encore une fois, cela témoigne du dévouement des personnes qui se consacrent à ce service.

Il y a trois ans, nous avons analysé notre régime de retraite par rapport à celui du service de police de Calgary, qui se trouve juste à côté de chez nous, ce qui en fait une bonne comparaison. La différence de valeur à la fin d'une carrière de 25 ans, pour un agent de police, était bien supérieure à un million de dollars de pensions. Encore une fois, nous ne cachons pas ce fait à nos agents, car nous ne voulons pas donner l'impression que nous ne nous battons pas. C'est pourquoi nous avons déposé une plainte auprès du Tribunal canadien des droits de la personne concernant les pensions.

Cependant, la situation varie considérablement d'une province à l'autre. Je pense que l'Ontario a fait du bon travail sur la parité des pensions — ou de future parité des pensions — et des salaires. Cependant, d'autres services à travers le pays ont besoin de la même réforme. Nous ne demandons pas plus, mais nous ne nous contentons pas de moins.

[Français]

Sébastien Lemire: Effectivement, j'ai eu la chance de rencontrer plusieurs des chefs de l'Ontario. Ils m'ont parlé de ce défi de l'inégalité salariale. Au Comité, nous faisons une étude et nous aurons à faire des recommandations. Selon vous, le Comité devrait-il recommander une politique d'équité salariale au bénéfice des policiers qui œuvrent auprès des Premières Nations?

[Traduction]

Chef Keith Blake: Je pense que c'est l'une des considérations qu'il faut examiner. Je pense que le métier de policier est très compétitif, et nous assistons à une migration des policiers d'un service à l'autre que nous n'avions jamais vue. Cela tient en grande partie à la qualité de vie, mais aussi aux conditions de rémunération.

Je pense que si nous voulons vraiment nous attaquer aux problèmes de rétention et de recrutement, nous devons tenir compte de la parité des salaires, des pensions et des avantages sociaux. J'ai travaillé pendant plusieurs années au sein de la GRC. Les prestations médicales dont je bénéficiais étaient complètement différentes de celles dont je bénéficie aujourd'hui comme policier des Premières Nations au sein du service de police de la Nation Tsuut'ina. Nous ne disposons pas des mêmes économies d'échelle. Nous ne bénéficions pas du même soutien. Par conséquent, oui, je serais très heureux que cette question soit examinée.

[Français]

Sébastien Lemire: Vous contribuez au développement d'une partie d'une législation.

Devrait-on reconnaître dans la loi que les services de police autochtones communautaires, comme celui de Tsuut'ina ou d'autres communautés des Premières Nations de l'Alberta ou ailleurs au Québec et au Canada constituent un service essentiel? Pensez-vous que ça améliorerait la reddition de comptes du gouvernement auprès d'une institution fondamentale comme la vôtre? Est-ce que ça assurerait un financement ou une dotation stables à long terme?

[Traduction]

Chef Keith Blake: Ma réponse est oui, sans équivoque. Je crois sincèrement que les services de police autochtones devraient être considérés comme un service public essentiel, avec les obligations correspondantes en matière de normes de financement et de continuité des opérations.

Je pense que nous avons besoin, entre autres choses, de la parité des services à tous les niveaux. Une collectivité autochtone ne devrait pas s'attendre à moins qu'une collectivité non autochtone, mais c'est pourtant le cas. Nous avons besoin d'un financement à long terme, stable, prévisible et adéquat, et nous avons besoin d'un soutien financier qui, de toute évidence, n'existe pas aujourd'hui.

L'autre domaine qui, selon moi, serait vraiment important, est que nous avons besoin de cadres fédéraux-provinciaux clairs et applicables pour le partage des coûts. À l'heure actuelle, nous avons un partenaire financier provincial et un partenaire financier fédéral, et nous ne savons jamais vraiment qui ne contribue pas autant qu'il le devrait, car les accusations fusent de toutes parts.

Je le répète, cela doit être inscrit dans la loi sur les services essentiels. Il faut, encore une fois, dissiper la confusion qui règne et veiller à établir un mécanisme d'arbitrage en cas de litige. À l'heure actuelle, dans le cadre du programme, il s'agit dans la plupart des cas d'un modèle de financement annuel, et nous ne pouvons pas nous projeter dans l'avenir, car nous n'avons pas la possibilité d'élaborer des stratégies et de nous préparer.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, chef Blake. Je vous remercie aussi de votre engagement envers les gens.

Le président: Merci.

[Traduction]

Monsieur Zimmer, la parole est à vous pour cinq minutes.

Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, chef Blake et chef George, d'être venus témoigner devant nous.

Ma question portera sur le manque de ressources pour assurer le maintien de l'ordre dans les collectivités des Premières Nations et inuites. Elle concerne les armes à feu et leur confiscation.

Chef Blake, je vais commencer par vous. Je crois que vous avez dit avoir perdu un tiers de vos membres au profit d'autres services de police. Est-ce exact?

• (1710)

Chef Keith Blake: Oui, c'était au profit d'un seul service de police, celui de Calgary.

Bob Zimmer: Ouah. Nous savons que c'est difficile. De nombreux témoins l'ont déjà dit ici. Il est difficile de disposer des ressources nécessaires pour que les policiers puissent faire face aux défis actuels, qu'il s'agisse de la criminalité liée à la drogue ou de la criminalité générale dans la collectivité.

Je vais citer un extrait du mémoire présenté au Comité permanent de la sécurité publique et nationale. C'est probablement une citation que vous connaissez bien. On affirme d'abord que le projet de loi C-21 ne traite pas des activités criminelles, de la prolifération des armes à feu illégales, de la criminalité des gangs, du passage

illégal d'armes à feu à la frontière ou de l'utilisation criminelle des armes à feu.

La Fédération nationale de la police met en garde contre le fait que cela détourne du personnel, des ressources et des fonds extrêmement importants qui pourraient être utilisés pour lutter contre la menace plus immédiate et croissante que représente l'utilisation criminelle d'armes à feu illégales.

Chef Blake, êtes-vous d'accord pour dire que le programme de confiscation des armes à feu du gouvernement détourne du personnel, des ressources et des fonds extrêmement importants qui pourraient être utilisés pour lutter contre la menace plus immédiate et croissante que représente l'utilisation criminelle d'armes à feu illégales?

Chef Keith Blake: Je pense que mon hésitation vient du fait que je ne connais pas la nature de la ponction éventuelle sur les ressources. Personne n'est venu nous dire qu'il faudrait un tel nombre d'agents, que ce soit de notre propre service, des services de police provinciaux ou fédéraux. Je ne sais pas à quoi cela ressemblerait.

Je peux vous dire ce que pensent les membres de ma collectivité lorsque nous parlons de la chasse de subsistance et des personnes qui possèdent légalement ces armes à feu. En tant que chef de police, je ne veux pas entrer chez les gens et confisquer ces armes à feu.

Je ne dis pas qu'une réforme n'est pas nécessaire d'une manière ou d'une autre, mais je pense que lorsque nous examinons ce que l'initiative nécessitera et les répercussions qu'elle aura sur notre collectivité, cela reste à voir, car personne n'a vraiment proposé de plan à ma connaissance.

Bob Zimmer: Je suis d'accord avec vous. Je pense que l'argument que j'ai déjà avancé est que nous utilisons des ressources qui sont censées servir à lutter contre la criminalité et les criminels pour confisquer les armes à feu des propriétaires respectueux de la loi. Pour moi, cela semble être un mauvais usage des ressources.

Je vais vous poser la même question, chef George.

Pensez-vous que les ressources de la police locale destinées à lutter contre la criminalité et les criminels devraient servir à confisquer les armes à feu des propriétaires respectueux de la loi? Pensez-vous que ce soit une bonne utilisation des ressources?

Chef Christopher George: Je ne suis pas aussi bien informé sur la question que je devrais l'être et que vous l'êtes. D'un point de vue profane, oui, je pense que les services de police devraient se concentrer sur la sécurité communautaire et la sécurité publique.

La question des armes à feu est très traumatisante. Sans le soutien de la police... Récemment, nous avons dû condamner et barrer une maison et expulser certains locataires. Tous les membres de notre conseil ont été menacés. Nous avons été menacés sur les réseaux sociaux. Les membres de notre conseil et moi-même sommes des membres de la collectivité. Nos conseillers chargent leurs armes et les gardent près de leur porte. Ils ont l'impression d'être pris en otage dans leur propre maison pendant que ces criminels se promènent librement.

Ils se moquent de nos résolutions du conseil de bande et du Code criminel, donc ils n'ont pas... Je préférerais de loin que ces ressources soient consacrées à la prise en charge de ces délinquants violents et de ces éléments indésirables qui se moquent de nos résolutions, du Code criminel ou de la santé et du bien-être de tout citoyen, quelle que soit son origine ethnique ou son milieu.

Bob Zimmer: Merci encore, chef George, pour vos commentaires. Je suis moi-même un ancien éducateur.

Étant membre d'une collectivité et témoin de certains de ces défis... Je me suis rendu à plusieurs reprises dans le Nord et dans les territoires. La plupart des collectivités des Premières Nations et des Inuits s'inquiètent de la confiscation potentielle des SKS.

Entendez-vous des préoccupations concernant les fusils de chasse et... l'utilisation des ressources policières pour collecter les fusils de chasse, qui sont en fait interdits? Entendez-vous des commentaires à ce sujet en tant que chef de votre collectivité?

Le président: Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

Chef Christopher George: Il n'y a rien concernant leur confiscation, mais il s'agit de leur nécessité vitale. Les armes d'épaule sont très importantes pour le mode de vie, pour la chasse, pour la souveraineté alimentaire et pour l'entraînement au tir. Elles sont nécessaires.

Le président: Merci.

Pour les libéraux, nous cédon la parole à Philip Earle pour cinq minutes.

• (1715)

Philip Earle (Labrador, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'ai deux questions. La première s'adresse au chef Christopher George.

Le député Deschênes-Thériault aurait voulu être présent, mais il n'a pas pu se libérer. Je pose donc ces questions à sa place.

Je pense que vous avez abordé ce sujet dans votre témoignage. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet, s'il vous plaît?

Je sais que vous êtes chef depuis environ six mois. La GRC assure les services de police dans votre collectivité. Parlez-nous des changements que vous avez observés au cours des six derniers mois en matière de criminalité dans votre collectivité et de leur incidence sur les services de police ou leur absence, le cas échéant.

Chef Christopher George: Bien sûr. Certains problèmes auxquels nous sommes régulièrement confrontés dans une petite collectivité, et je pense que c'est le cas de toutes les collectivités, sont la violence latérale et les luttes internes. Cela nous empêche de progresser.

Lorsque des éléments extérieurs viennent menacer notre population, je vois là une occasion de resserrer les liens entre nos membres, de nous élever, de surmonter une partie de la violence latérale quotidienne qui nous sépare et de nous concentrer sur la sécurité de la collectivité ainsi que sur la sécurité, la santé et le bien-être de nos enfants.

Philip Earle: Merci pour cette réponse.

Ma prochaine question s'adresse au chef de police Blake. Dans votre témoignage, vous avez évoqué la réduction considérable du recours à la force dans le cadre des interactions. Faisiez-vous explicitement référence aux activités policières que vous supervisez? Je

sais également que vous avez dit être vice-président de l'Association des policiers autochtones, si j'ai bien compris. Parlez-vous de manière plus générale, à l'échelle du Canada, ou faites-vous explicitement référence à votre propre collectivité? Pourriez-vous nous en dire un peu et nous expliquer pourquoi il y a moins d'incidents impliquant le recours à la force?

Chef Christopher George: Je tiens à préciser une fois de plus que je parle au nom du service de police de la Nation Tsuut'ina. J'ai une compréhension plus large des 36 Premières Nations du pays. Je peux parler expressément la Nation Tsuut'ina.

Ayant travaillé au sein de la GRC pendant 24 ans, je comprends que le recours à la force est malheureusement une mesure à laquelle les policiers doivent parfois avoir recours. Cependant, je peux vous dire que, comme nous utilisons des caméras corporelles ici à Tsuut'ina depuis huit ans maintenant, nous examinons chaque interaction de nos agents avec la collectivité. Grâce à l'examen des images enregistrées par ces caméras, il est clair que nos agents sont très doués pour désamorcer les situations. La plupart du temps, ils se rendent chez une personne qu'ils connaissent et avec laquelle ils ont déjà établi une relation. Encore là, nous connaissons les éléments susceptibles d'augmenter le niveau de menace chez cette personne, mais je pense aussi que, lorsque des relations ont été établies, le délinquant est moins susceptible d'être violent. Comme je l'ai dit, lorsque je regarde nos agents et que j'examine ces incidents, je suis étonné de voir à quel point ils sont doués pour désamorcer les situations avec leurs mots, et non avec les outils qui leur ont été fournis.

Encore une fois, si l'on regarde l'année 2024, six Autochtones sont morts lors d'interventions policières en peu de temps. Tous ces décès sont survenus dans le cadre d'opérations policières courantes. Je pense que nous devons examiner cette question de plus près. Nous devons comprendre pourquoi nous constatons une diminution du recours à la force et, bien sûr, une diminution des situations où une force létale est utilisée au sein de nos collectivités. Si l'on observe nos agents, ils sont plus susceptibles de travailler seuls en régions éloignées et, en raison de la différence d'indice de gravité de la criminalité, les taux plus élevés que nous avons, ils répondent à des appels à haut risque. Statistiquement, on pourrait s'attendre à ce que nous ayons davantage de situations où il faut recourir à la force et, malheureusement, peut-être davantage de recours à la force létale, mais nous constatons exactement le contraire. Des recherches doivent être menées. Je pense que tous les membres des services de police peuvent apprendre pourquoi, malgré tous ces éléments que j'ai mentionnés et qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation du recours à la force, nous constatons en fait le contraire.

Philip Earle: Pour terminer, vous avez dit dans vos premières observations que vous étiez déjà venu ici et que vous aviez constaté peu de changements. Ma question est la suivante: pourquoi ?

Chef Keith Blake: C'est une très bonne question, et j'aimerais connaître la réponse.

J'ai fait partie du sous-comité de l'Assemblée parlementaire du Nord chargé d'élaborer, en collaboration avec Sécurité publique Canada, un projet de loi sur les services essentiels. Je dirais que nous progressons lentement, mais de manière raisonnable. Lorsque nous avons commencé à aborder la question de la compétence, le processus a semblé ralentir, et je pense donc qu'il faudra aborder cette question.

Honnêtement, en tant que chef de police, je pense que c'est une question que les détenteurs de droits peuvent laisser de côté pour en discuter entre eux. Cela ne devrait pas nous empêcher d'examiner l'équité, les enveloppes de financement comparables et le soutien dont nous avons toujours eu besoin. Cela devrait faire l'objet d'une conversation séparée avec nos dirigeants.

• (1720)

Philip Earle: Merci. Vous vous exprimez très clairement sur ce point, mais je voudrais...

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Lemire, vous avez deux minutes et demie, s'il vous plaît.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Chef George, étant donné que le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue, croyez-vous que cette réalité se reflète dans la prestation des services des polices pour les communautés autochtones? Est-ce que ça pose un problème? Existe-t-il un écart entre les principes de bilinguisme et la réalité sur le terrain, notamment pour les membres de votre communauté qui souhaitent s'exprimer dans leur langue autochtone ou dans la langue officielle de leur choix?

[Traduction]

Chef Christopher George: Nous sommes une collectivité majoritairement anglophone. Nous essayons de renouer avec notre langue, le micmac, mais la plupart de ceux qui la parlaient couramment ont aujourd'hui disparu. Nous travaillons en anglais. Nous vivons dans une région très francophone. Je dirais que 60 à 70 % de la population environnante est francophone. Les agents avec lesquels nous travaillons n'ont aucun problème avec les anglophones. Ce n'est pas vraiment le problème. Le problème auquel nous sommes toujours confrontés, c'est de savoir où commence et où finit leur juridiction. Sont-ils en mesure de faire respecter nos règlements municipaux? En sont-ils capables? C'est généralement là que tout se termine.

Il s'agit également d'une question sociale. Depuis des années, la GRC suscite la méfiance pour diverses raisons, et pourtant nous faisons appel à elle pour nous protéger. Il faut également établir des relations, et cela passe par le langage du cœur, l'honnêteté, l'ouverture et la franchise quant à nos origines et à nos besoins mutuels.

[Français]

Sébastien Lemire: On parle beaucoup d'une table tripartite entre le fédéral, la province et la communauté autochtone ou la nation. Selon vous, quel rôle la province devrait-elle jouer pour que les services policiers soient culturellement et linguistiquement adaptés aux réalités des Premières Nations?

[Traduction]

Chef Christopher George: En ce qui concerne l'accord tripartite dans la province, je sais qu'à l'heure actuelle, par exemple, Mi'gma-we'l Tplu'taqnn, MTI, est un groupe de défense des droits auquel nous appartenons. Il représente huit de nos collectivités micmaques. Après avoir pris contact avec eux, je sais qu'ils sont en négociation avec la province et la GRC pour créer un protocole d'accord ou un accord tripartite sur les traumatismes, dans le cadre duquel la GRC pourra faire respecter les règlements municipaux. Je ne sais pas si cela concerne tout le Canada ou seulement le Nouveau-Brunswick. Je n'ai pas eu de nouvelles à ce sujet, mais je sais que ces discus-

sions sont en cours. Je suis un fervent partisan de cette initiative. Je suis novice en la matière. Même cette conversation, en écoutant M. Blake, m'a permis d'en apprendre beaucoup. Je suis une personne très axée sur les données. C'est ainsi que j'ai découvert cette organisation et d'autres choses de ce genre.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, *welalin*.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Je donne maintenant la parole à M. Schmale, pour cinq minutes.

Jamie Schmale: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie également les témoins pour cette conversation très importante.

Chef Blake, vous avez mentionné tout à l'heure que ce n'était pas la première fois que vous veniez ici. Vous êtes déjà venu plusieurs fois pour parler du même sujet. Je suppose qu'il y a probablement des notes recyclées.

Chef Keith Blake: Il faut bien admettre que nous évoquons les mêmes problèmes qu'il y a 4 ans et qu'il y a 20 ans. Vous avez donc raison à cet égard.

Jamie Schmale: Le programme n'a pas été mis à jour depuis 1996.

Chef Keith Blake: C'est exact.

Nous examinons les nouvelles modalités qui seront probablement introduites en décembre, mais nous sommes toujours dans un programme qui dispose d'un financement discrétionnaire qui peut être accordé ou non. Encore une fois, même si certains aspects peuvent sembler légèrement différents, je ne pense pas que nous progressions autant que nous le devrions.

Jamie Schmale: À quelle fréquence votre accord est-il renouvelé?

Chef Keith Blake: Dans notre cas, depuis 13 ans que je suis ici, nous le renouvelons chaque année. Il y a deux ans, nous avons obtenu un accord de deux ans, mais c'est la seule fois. Deux ans dans le domaine du maintien de l'ordre ne constituent pas un cycle budgétaire. Habituellement, ils durent quatre à cinq ans. Cela vous donne la possibilité d'élaborer une stratégie pour offrir les meilleurs et les plus efficaces services de police aux collectivités que vous servez.

• (1725)

Jamie Schmale: C'est probablement assez difficile, comme vous l'avez mentionné plus tôt, et vous avez effectivement évoqué certaines des difficultés liées à la proximité de Calgary. Vous avez évidemment le service de police de Calgary, qui continuera d'être financé indéfiniment, alors que vous, vous devez vous démener pour savoir si vous serez renouvelé, ce qui, heureusement, a été le cas.

Chef Keith Blake: Oui, c'est très difficile. Notre seul souhait est d'informer notre personnel de nos objectifs, car nous ne voulons rien cacher au sujet des services de police des Premières Nations ; nous voulons que tout soit transparent. Il est difficile d'expliquer pourquoi les choses sont si différentes, alors qu'aucune justification ne nous a jamais été donnée pour expliquer pourquoi nous sommes sous-financés, sous-soutenus et soumis à des restrictions législatives qu'aucun autre service de police ne connaît. Il n'y a pas d'explication raisonnable.

Jamie Schmale: Il y a quelques années, je ne me souviens plus combien, le directeur parlementaire du budget est venu au Parlement. Il a parlé des programmes existant au sein du SAC ou du ministère des Relations Couronne-Autochtones. L'une des observations qui m'a le plus marqué est que les ministères ont tendance à toujours faire la même chose, à s'installer dans une routine. Mais si vous essayez de leur lancer une balle courbe, c'est le chaos total, et il est très difficile de comprendre ce qui se passe. Parfois, si le ministère n'aime pas cela, vous n'obtiendrez jamais aucun changement. C'est pourquoi le fait que le gouvernement prenne le contrôle de quelque chose signifie généralement moins de choix et moins d'opportunités pour ceux qui œuvrent sur le terrain. Or, comme ce programme n'a pas été mis à jour depuis environ 1996 — vous avez fait quelques apparitions ici, et vos notes semblent être à peu près les mêmes —, nous n'avançons pas vraiment, n'est-ce pas?

Chef Keith Blake: Malheureusement, non, nous n'avançons pas.

Je reste optimiste et plein d'espoir, mais après 13 ans d'implication dans ce domaine, il est de plus en plus difficile de l'être, surtout quand on commence à voir des interventions dans d'autres domaines davantage motivées par des considérations politiques que par la réalité de la situation.

Prenons l'exemple de la crise du fentanyl: je soutiens sans réserve les mesures prises par le gouvernement et la police fédérale, mais cette crise touche notre collectivité depuis des années et nous n'avons vu aucun financement supplémentaire pour y remédier. Il s'agit d'un problème systémique que nous devons surmonter pour examiner comment soutenir les collectivités qui en ont besoin.

Jamie Schmale: Il y a quelques années, vous avez obtenu cette prolongation de deux ans, n'est-ce pas? C'était pendant la pandémie, si mes souvenirs sont exacts.

Chef Keith Blake: C'était juste après.

Pour être tout à fait honnête, lorsque nous avons examiné nos négociations, je peux dire qu'il n'y a pas vraiment eu de négociation au cours des 13 dernières années. Nous nous heurtons généralement à la fin de l'année et, si nous ne parvenons pas à un accord, nous ne recevons pas le financement. Nous reportons donc généralement cet accord. Il peut y avoir de petites augmentations monétaires, mais ces accélérateurs ne couvrent même pas l'augmentation du coût de la vie que nous subissons.

Nous prenons de plus en plus de retard. Bien sûr, le maintien de l'ordre est un domaine tellement complexe aujourd'hui, avec toutes les technologies nécessaires... Nous sommes financés à un taux par agent, ce qui ne couvre pas tout ce qui est nécessaire dans le domaine du maintien de l'ordre. Les spécialités et les technologies requises connaissent une croissance exponentielle chaque année. Encore une fois, les niveaux de financement sont loin d'être suffisants.

Le président: Merci beaucoup.

Nous avons maintenant deux minutes pour les libéraux.

Monsieur Battiste, je vous en prie, allez-y.

Jaime Battiste: Agent Blake, j'ai une question à vous poser au sujet de la formation et du recrutement.

Outre le dépôt de la GRC à Regina, combien y a-t-il d'établissements qui forment des agents de police au Canada qui pourraient intégrer les collectivités des Premières Nations?

Chef Keith Blake: C'est une bonne question.

Je ne prétends pas avoir une vue d'ensemble de tout ce qui se passe dans le pays, mais je peux parler du modèle de l'Alberta.

Nous avons les services de police de Calgary et d'Edmonton qui disposent de leurs propres académies de formation agréées. Nous avons la GRC en Saskatchewan. Nous avons également un modèle dans le sud de l'Alberta, à l'Université de Lethbridge, auquel nous pouvons participer. Encore une fois, il s'agit d'une solution ponctuelle. Lorsqu'un service a besoin de recruter de nombreux agents, comme la police de Lethbridge ou de Medicine Hat, il commence par l'un de ces modèles. Cependant, il n'existe pas de centre de formation dédié aux services de police dans la province. Nous avons envoyé nos agents à Regina, mais ils sont loin de chez eux, séparés de leur famille et de leurs amis. Nous avons examiné un autre modèle. Cette formation est très bonne, mais le service de police de Calgary permet à nos agents de rester chez eux, de rentrer chez eux le soir et le week-end, et de rester en contact avec notre service. Cependant, cela a un coût.

Comme je l'ai dit, ce n'est pas le meilleur modèle, car il ne comprend pas la formation culturelle que nous aimerions mettre en place.

Ce que nous faisons, c'est qu'une fois qu'ils sont arrivés ici, nous examinons vraiment notre propre programme de formation locale, qu'il s'agisse de la collectivité, de la langue, de la culture, de l'histoire ou de ce que nous faisons différemment ici, et nous les inscrivons à notre programme.

Encore une fois, c'est l'une des grandes frustrations : lorsque nous avons une personne qui est disponible pour partir et qui a rempli toutes les conditions de recrutement nécessaires, nous devons alors demander à Calgary s'ils ont une place de disponible? En général, ce n'est pas le cas, donc soit nous devons attendre, soit cet agent ira ailleurs. Encore une fois, c'est pour le moins un défi.

• (1730)

Le président: Merci beaucoup.

Cela nous amène à la fin. Merci beaucoup pour vos précieux témoignages et pour votre présence parmi nous ce soir.

Puis-je lever la séance, mesdames et messieurs?

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>